COMMERCE EXTÉRIEUR

Résultats 2018

Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères



7 février 2019



Contact presse: Nathalie Fortis 01 43 17 70 44
L'élaboration de ce dossier a été coordonnée par le bureau des échanges extérieurs et du risque-pays de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor, de la Banque de France et de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (Département des statistiques et des études économiques).
Les données utilisées sur la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) sur les échanges de biens et de la Banque de France sur les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

Sommaire

Les principales évolutions

1. Evolution globale: Le solde des biens et services se creuse du fait de la hausse de la facture énergétique5
2. Présence française à l'étranger: La présence française à l'étranger se consolide
3. Grands contrats: Le montant des grands contrats dans les économies émergentes rebondit19
4. Environnement international et commerce mondial: Le commerce international a ralenti en 2018, mais l'activité mondiale resterait vigoureuse en 2019
5. Compétitivité de l'économie française: La compétitivité de l'économie française se stabilise vis-à-vis de ses principaux partenaires de la zone euro et de l'OCDE
6. Parts de marché: Les parts de marché de la France se maintiennent
La structure sectorielle et géographique des échanges
7. Echanges de services: L'excédent des services poursuit son rebond en 2018
8. Echanges par secteur: La majorité des secteurs produisant des biens voient leur solde commercial s'améliorer
9. Echanges par pays: Le solde commercial de la France s'améliore vis-à-vis de l'Union européenne et de l'Amérique
10. Echanges du secteur aéronautique et spatial: L'excédent aéronautique repart à la hausse et atteint un niveau record
11. Facture énergétique: La facture énergétique continue de s'alourdir
L'actualité de la politique commerciale
12. 2018 : actualités de la politique commerciale

Liste des tableaux

Grands contrats par secteurs	18
Grands contrats par zone géographique	18
Parts de marché des grandes économies avancées (en valeur, biens)	30
Parts de marché des grandes économies avancées (en valeur, biens & services)	30
Parts de marché des grandes économies avancées (en volume, biens & services)	32
Evolution des échanges de services entre 2017 et 2018	36
Evolution des échanges de services entre 2017 et 2018 – données détaillées	36
Evolution des échanges par produits (CAF/FAB, en Md€)	43
Synthèse des flux commerciaux de la France avec ses principaux partenaires commerciaux	52
Flux commerciaux de la France par grande région partenaire	53
Liste des encadrés	
Balance commerciale, balance courante, balance des paiements	6
Quelques faits stylisés sur les entreprises exportatrices	11
Quelques faits stylisés sur les IDE et les filiales françaises à l'étranger	13
Hausse des risques et perspectives assombries pour les économies émergentes	20
Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge	24
L'euro reste quasi stable en 2018	27
La stabilisation des parts de marché de la France observée depuis 2012 apparaît robuste, et peut s'explique plusieurs facteurs	
Le négoce international désormais inclus dans les échanges de biens	34
Comment expliquer la réduction de l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire ?	38
Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d	
Forte volatilité du prix du pétrole en 2018	
Rèalement établissant un cadre pour le filtrage des investissements étrangers dans l'Union européenne	64

7 février 2019

Le solde des biens et services se creuse du fait de la hausse de la facture énergétique

- ✓ A 25,6 Md€ (1,1 % du PIB), le déficit des biens et services¹ se creuse (21,7 Md€ en 2017; 0,9 % du PIB), selon les données publiées par la Banque de France.
- ✓ A 59,9 Md€, le déficit des échanges de biens se creuse de 3,7 % (57,8 Md€ en 2017), du fait de l'alourdissement de la facture énergétique (46,0 Md€ après 39,3 Md€ en 2017). L'excédent du matériel militaire se redresse (3,9 Md€ après 3,6 Md€).
- ✓ Le déficit hors énergie et matériel militaire se réduit fortement à 32,5 Md€ après 36,2 Md€ en 2017.
- ✓ La balance des services continue de s'améliorer en 2018 (excédent de 28,0 Md€ après 26,4 Md€ en 2017 et 17,8 Md€ en 2016) dans un contexte de baisse des échanges, tandis que l'excédent du négoce international diminue légèrement (9,8 Md€ contre 11,4 Md€).
- 1. Le solde des échanges de biens hors énergie et matériel militaire s'améliore nettement

Le solde commercial se détériore légèrement

En 2018, le déficit des biens augmente légèrement à 59,9 Md€ après 57,8 Md€ en 2017, soit une hausse de 3,7 %. A 59,9 Md€, le déficit reste bien en deçà du pic enregistré en 2011 (74,5 Md€).

Le déficit hors-énergie et matériel militaire diminue fortement...

A 32,5 Md€, le déficit hors énergie et matériel militaire se redresse de 3,7 Md€ et se rapproche ainsi son niveau de 2016 (30,7 Md€). Les exportations (hors énergie et matériel militaire) continuent de progresser (+3,4 % à 461,4 Md€ après +4,1 % en 2017), tandis que les importations ralentissent (+2,4 % à 494,0 Md€ après +5,0 % l'année dernière).

Cette amélioration est portée par la hausse de l'excédent du secteur aéronautique (+3,4 Md€ à 27,1 Md€) ainsi que par celle du secteur agroalimentaire (6,7 Md€ après 5,4 Md€ en 2017) et de l'industrie pharmaceutique (+1,2 Md€ à 4,6 Md€).

.... tandis que la facture énergétique augmente

La facture énergétique ² s'alourdit à nouveau : +17,1 % à 46,0 Md€, soit un accroissement de 6,7 Md€ par rapport à 2017. Cette évolution résulte de la hausse des approvisionnements (+17,0 %), en lien avec l'augmentation du prix du pétrole brut (71,0 USD en moyenne annuelle sur 2018 pour le baril de Brent contre 54,8 USD en 2017), et concerne à la fois les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers raffinés (respectivement +13,7 % à 43,6 Md€ et +23,8 % à 23,2 Md€). Les exportations énergétiques augmentent également (+16,6 % à 20,8 Md€), mais moins rapidement que les importations.

2. Le solde des services s'améliore tandis que l'excédent du négoce international diminue

¹ La Banque de France retraite les chiffres CAF/FAB des Douanes de manière à retrancher le coût des services d'assurances et de transport inclus dans les biens.

² Solde des « Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets » et des « Produits pétroliers raffinés et coke »

L'excédent des services poursuit son amélioration en 2018, grâce notamment à la diminution des importations de services aux entreprises. Il atteint 28,0 Md€ contre 26,4 Md€ en 2017.

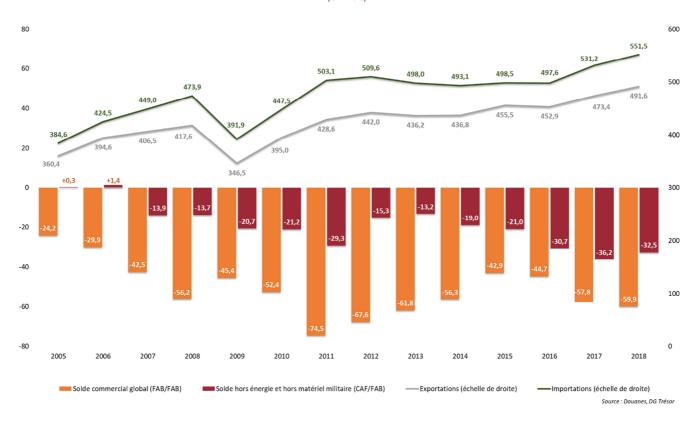
Le négoce international (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement la frontière française³), non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie des exportations de biens au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux, enregistre un excédent de 9,8 Md€ contre 11,4 Md€ en 2017.

Au total, avec un excédent de 37,8 Md€, ces deux postes compensent plus de la moitié du déficit des échanges de biens et couvre largement le déficit hors énergie et matériel militaire (32,5 Md€).

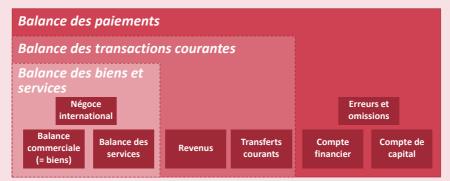
³ Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à des non-résidents sans transiter par le territoire douanier français ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

Exportations, importations, déficit commercial total et déficit hors énergie et matériel militaire, depuis 2005 - échanges de biens, en valeur

(en Md€)

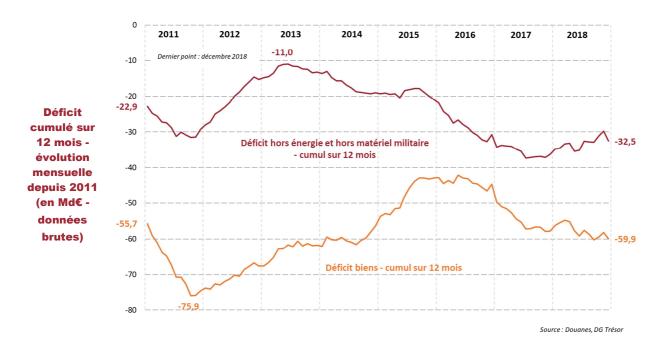


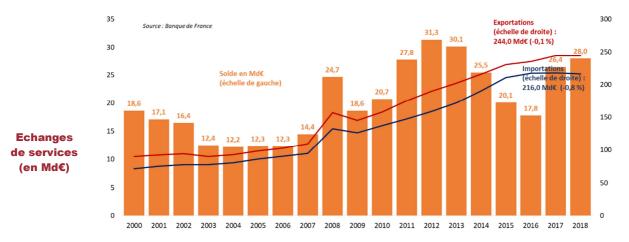
Balance commerciale, balance courante, balance des paiements

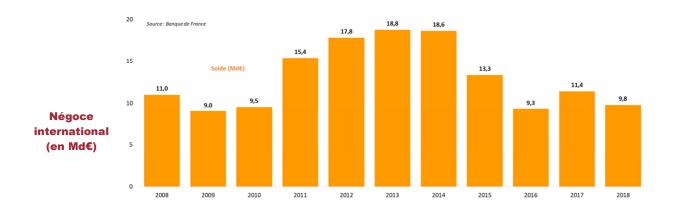


Rappel - définitions :

- Balance commerciale : exportations et importations de biens (données Douanes)
- Balance des biens et services : exportations et importations de biens et de services (données Douanes et Banque de France). La balance des biens et services inclut également le négoce international (activité d'achat et de vente de biens à des non-résidents, sans que ces biens franchissent la frontière française).
- Balance des transactions courantes : regroupe échanges de biens et services, revenus (principalement des investissements et du travail) et transferts courants (transferts sans contrepartie : ex. aide au développement, transferts de fonds des migrants)
- Balance des paiements : état statistique retraçant l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents.







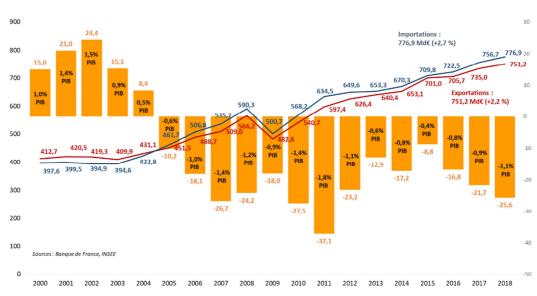
Sur le total biens et services, le déficit reste endeçà du pic de 2011 – hors énergie – et les échanges de biens et services restent excédentaires Le déficit des biens et services établi par la Banque de France se creuse à 25,6 Md€ après 21,7 Md€ en 2017. Il reste bien inférieur au pic de 2011 (37,1 Md€).

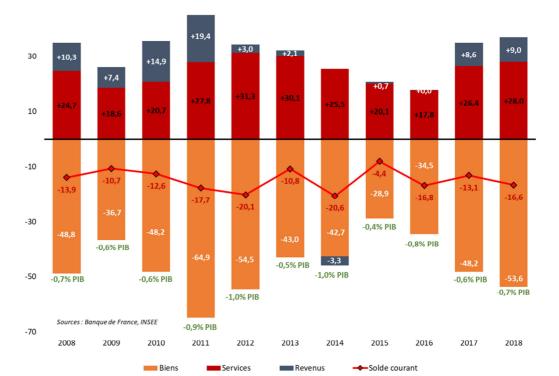
Hors énergie, les échanges globaux (biens et services) sont en excédent. Le montant exact de ce solde n'est pas publié à ce jour par la Banque de France pour des raisons méthodologiques; il peut toutefois être estimé à environ 20,4 Md€, en hausse par rapport à 2017, où le solde était excédentaire de 17,6 Md€.

Le déficit de la balance courante se détériore légèrement En 2017, le déficit courant augmente légèrement mais reste proche de l'équilibre : il passe de 13.1 Md€

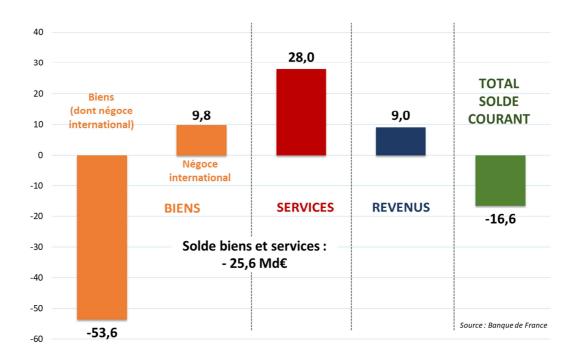
(-0,6 % du PIB) en 2017 à **16,6 Md€ (-0,7 % du PIB)** en 2018.

Echanges
de biens et
services,
en Md€, y
compris
négoce
international





Légère détérioration du solde courant en 2018 (en Md€)



Principales composantes de la balance courante de la France en 2018 (en Md€)

3. Le commerce extérieur contribue davantage à la croissance en 2018 qu'en 2017

En valeur, les échanges de services se contractent et la progression des échanges de biens ralentit

Les exportations de biens (au sens des Douanes) augmentent de 3,8 % en 2018 après +4,5 % en 2017. Le ralentissement de la croissance des importations est plus marqué (+3,8 % contre +6,8 % en 2017).

En valeur, la hausse des échanges (importations et exportations) de biens ralentit en 2018 (+3,8 % après +5,6 % en 2017).

A 491,6 Md€, les exportations augmentent de 18,2 Md€ par rapport à l'an dernier. La hausse concerne presque tous les secteurs, et en particulier l'aéronautique et le spatial, les véhicules automobiles, les produits chimiques et cosmétiques, les biens d'équipement et les produits de l'industrie textile.

Les importations continuent de croître mais à un rythme plus faible que l'an passé (+3,8 % à 551,5 Md€ après +6,8 % en 2017), du fait d'un recul marqué des importations aéronautiques et spatiales (-5,8 %). Hors énergie et matériel militaire, elles progressent de 2,4 %, alors que les exportations s'accroissent de 3,4 %. La croissance des importations s'explique notamment par la hausse des achats de

produits énergétiques (+17,0 % après +24,8 % en 2017). La hausse des importations automobiles (véhicules et équipements), de produits métallurgiques et de biens d'équipement a également été sensible.

Une contraction des échanges de services (-0,4 %) concourt également au ralentissement de la hausse des échanges de biens et services (+2,4 % après +4,4 % en 2017).

Les données en volume font ressortir une contribution du commerce extérieur à la croissance nettement plus favorable en 2018 qu'en 2017

Les exportations de biens et services en volume progressent de 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2018 selon la première estimation des comptes nationaux trimestriels de l'Insee parue le 30 janvier (après une croissance de 4,7 % en 2017). Elles sont tirées notamment par la hausse des ventes de produits manufacturés (+3,4 %) et de services (+1,3 %).

Parallèlement, **les importations augmentent de 1,1 %** (après 4,1 % de croissance en 2017). Si les achats de produits manufacturés sont dynamiques (+2,3 %), ceux de services (2,8 %) et d'énergie (4,5 %) reculent.

Eu égard à ces évolutions, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB est nettement plus favorable en 2018 qu'en 2017 (+0,6 pt contre +0,1 pt).

POUR EN SAVOIR PLUS:

Echanges de biens en valeur (Douanes) :

Analyse des Douanes sur les résultats de l'année : https://bit.ly/2HgRJ9H

Pays partenaire et par produit : https://bit.ly/2Dey2eD

Voir également les données par région française : https://bit.ly/2W7GJiv

Echanges de services en valeur (Banque de France) :

Rapport annuel sur la balance des paiements de la France : http://bit.ly/2jX3Fwl

Données mensuelles, trimestrielles et annuelles, par secteur : http://bit.ly/2j4uFdR

Pas de données bilatérales par pays partenaire.

Echanges de biens et services en volume (INSEE) :

Comptes nationaux annuels : http://bit.ly/1MOgAaM

Comptes nationaux trimestriels : http://bit.ly/1W6UXsG

Prévisions et analyses conjoncturelles

Note de conjoncture de l'INSEE : http://bit.ly/2jjRdlp

Prévisions macroéconomiques de la Banque de France : http://bit.ly/2k0Hzh3

Prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : https://bit.ly/2AP5abk

La présence française à l'étranger se consolide

- ✓ L'appareil exportateur français comprend 125 283 entreprises en 2018, soit 1 469 exportateurs de plus qu'en 2017.
- ✓ Les investissements directs étrangers (IDE) français à l'étranger sont en légère augmentation sur les trois premiers trimestres 2018. En 2017, ils s'étaient stabilisés, à un niveau globalement cohérent par rapport au poids de notre pays dans l'économie mondiale.
- ✓ Les revenus d'IDE se sont élevés en 2017 à 69 Md€, contribuant positivement au solde courant.
- ✓ Les entreprises françaises comptent plus de 38 000 filiales dans le monde.
- ✓ Le gouvernement réforme et renforce encore son dispositif d'appui aux exportations et à l'internationalisation des entreprises.

1. Le nombre d'entreprises exportatrices augmente en 2018

Le nombre d'entreprises s'élève en 2018 à 125 283, un niveau qui reste relativement modéré en comparaison internationale

En 2018, le nombre d'exportateurs de biens augmente à 125 283, après environ 124 000 en 2016 et 2017. Cette augmentation confirme le renforcement de l'appareil exportateur français, dont le nombre dépasse désormais son niveau d'avant crise, même s'il reste en deçà des chiffres atteints au début des années 2000.

Environ 28 000 nouvelles entreprises se sont engagées à l'international en 2018 (exportateurs dits « entrants ») - chiffre stable par rapport à 2017. Les deux-tiers sont des primo-exportateurs (entreprises n'ayant pas exporté les 5 années précédentes).

Le nombre d'exportateurs « sortants » (ayant exporté en 2017 et n'exportant plus en 2018) diminue (26 514 après 29 070 en 2017).

L'appareil exportateur reste largement dominé par les grandes entreprises

La répartition de l'appareil exportateur entre catégories d'entreprises – grandes entreprises, ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME – reste

dominée par les PME en nombre d'entreprises (95 %, soit 120 553 entreprises) et par les grandes entreprises en montant d'exportations (53 %).

Sur l'année 2018, le nombre de grandes entreprises augmente (+2,1 %). Elles représentent seulement 0,4 % du nombre d'exportateurs de biens mais 53 % du montant des exportations. Le montant de leurs exportations s'accroit de 4,4 % en valeur sur l'année.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) exportatrices augmentent en nombre de 0,7 %. Elles représentent 4 % du nombre total d'exportateurs mais le tiers des exportations. Leurs exportations s'accélèrent de 2,5 % en 2018.

Les exportations des PME s'améliorent en 2018 (+1,1 %), au même rythme que le nombre d'exportatrices (+1,2 %). Les PME représentent plus de 95 % du nombre d'entreprises mais elles n'exportent que 13 % des montants.

Faits stylisés sur les entreprises exportatrices

L'appareil exportateur de la France est souvent considéré comme comportant plusieurs faiblesses, au-delà des critiques qui ont pu être adressées sur la compétitivité plus générale de l'économie française :

- le nombre d'exportateurs a reculé pendant les années 2000, passant de 132 000 en 2000 à 116 000 en 2009, avant de se rétablir progressivement. Il est notamment nettement plus faible qu'en Allemagne (360 000 selon l'Institut für Mittelstandsforschung);
- l'appareil exportateur est plus concentré que dans d'autres Etats: en France en moyenne, 5 % des entreprises réalisent 90 % des exportations, contre 80 % en Allemagne. Cela est notamment dû au moindre poids des entreprises de taille intermédiaire françaises par rapport au Mittelstand allemand;
- les entreprises françaises se tourneraient moins vers l'export, y compris lors d'épisodes de faiblesse de la demande intérieure en France*;
- les petits opérateurs peineraient souvent à se maintenir dans la durée sur les marchés export – même si le phénomène de l'export occasionnel existe et ne constitue pas nécessairement une faiblesse (il peut par exemple correspondre à une commande ponctuelle) et que le tissu des exportateurs connaît chaque année une rotation assez forte.

La structure de l'appareil exportateur influe directement sur la stratégie d'internationalisation des entreprises, ainsi que sur la nature de la présence française à l'étranger. On oppose ainsi souvent l'appareil exportateur allemand et l'appareil exportateur français, relativement plus composé de grandes entreprises. Celles-ci seraient plus en capacité (juridique, financière et culturelle) de multiplier les sites de production à l'étranger visant directement à servir les marchés locaux. Au contraire, les entreprises exportatrices allemandes, plus petites en moyenne, et avec un ancrage territorial plus fort, ne disposent pas nécessairement de cette capacité de projection à l'étranger, et préfèrent privilégier une stratégie de fragmentation de la chaine de production, visant à améliorer leur compétitivité et leurs exportations depuis le site Allemagne. Ces stratégies divergentes en termes d'implantations à l'étranger auraient eu un impact non nul sur l'évolution de la compétitivité des deux pays et les différences de trajectoire de leur balance commerciale dans les années

2000**

Toutefois, si la structure de l'appareil exportateur peut constituer un indicateur intéressant dans l'analyse des performances à l'export, il est à relativiser. En effet i) le nombre d'exportateurs n'est pas en lui-même un indicateur de performance à l'export. ii) Les comparaisons entre pays, notamment européens, restent par ailleurs fragiles en raison de méthodologies de décompte non entièrement harmonisées.*** iii) D'autres données que celles des Douanes (données fiscales, enquêtes auprès des entreprises) aboutissent à un nombre d'exportateurs et à une comparaison européenne différents.

Par ailleurs, dans la plupart des pays, dont la France, les exportations sont fortement concentrées sur un nombre limité d'opérateurs. La littérature économique s'accorde pour considérer que le montant total des exportations et la performance à l'exportation d'un pays seraient liés à l'existence d'un petit groupe d'entreprises se détachant fortement des autres par leur meilleure productivité.

A l'inverse, le poids direct des PME dans les exportations varie selon les Etats mais demeure généralement limité dans les pays développés (18 % en France contre 21 % en Allemagne selon Eurostat en 2016). Dans certains pays, il sera plus élevé (Italie, Espagne, pays baltes), ce qui peut résulter de différents facteurs (faible performance des grandes entreprises, biais statistique, multiplication des unités de sous-traitance, exportations indirectes - vente à un opérateur de négoce international, commerce intra-groupe -, etc.).

- *voir notamment Belke, Oeking, Setzer, Exports and capacity constraint, a smooth transition regression model for six euro area countries, 2014.
- ** voir notamment Fontagnié, Gaulier, Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne, 2008.
- *** Il existe en particulier un seuil de déclaration pour les échanges intra-européens différent selon les Etats, ce qui est susceptible d'augmenter le nombre de petits opérateurs recensés dans les Etats ayant fixé un seuil bas (ex : Italie).

2. Les investissements français à l'étranger se sont stabilisés à un niveau élevé en 2017, et pourraient encore progresser en 2018

Le stock d'IDE français à l'étranger est estimé, selon la Banque de France, à près de 1 200 Md€ fin 2017, un niveau stable par rapport à 2016. La zone euro concentre 45 % du stock français d'investissements à l'étranger contre 20 % pour l'Amérique du Nord, les Etats-Unis étant toujours le premier pays destinataire des IDE français, avec 210 Md€.

En termes de flux, le solde des investissements français à l'étranger s'est élevé en 2017 à 51 Md€, après 57 Md€ en 2016. Les Etats-Unis restent le principal pays destinataire de flux d'IDE français (14,3 Md€, après 15,4 Md€ en 2016), suivis du Luxembourg (+10 Md€) et de l'Allemagne (+9 Md€). Le recul enregistré en 2017 s'explique principalement par le solde négatif enregistré avec la Belgique (-10Md€ alors qu'il était de +9 Md€ en 2016).

Au cours des trois premiers trimestres 2018, les flux d'IDE se sont élevés à 51 Md€, contre 33 Md€ et 45 Md€ au cours des trois premiers trimestres 2016

et 2017, présageant d'une dynamique positive en 2018.

Ces investissements se traduisent notamment par des revenus d'IDE qui contribuent positivement à la balance courante française : 69 Md€ de revenus entrants en 2017, après 67 Md€ en 2016. Ils sont composés principalement de dividendes (53 Md€), de bénéfices réinvestis (13 Md€) et de revenus de prêts (3 Md€).

3. La France compte plus de 38 000 filliales dans le monde, principalement dans le secteur des services

D'après les données de l'enquête OFATS⁴, le nombre de filiales françaises à l'étranger s'élève en 2015 à 38 090, en léger recul par rapport à la précédente enquête (39 561 filiales en 2014). Ces filiales permettent de générer un chiffre d'affaires de 1 510 Md€ (contre 1 541 Md€ l'année précédente) et génèrent environ 5,7 millions d'emplois (5,8 millions l'année précédente).

Les filiales françaises sont principalement situées dans l'Union européenne (47 % des filiales et 723 Md€ du chiffre d'affaires, mais seulement 38 % des effectifs), et notamment au Royaume-Uni (2 951 filiales qui génèrent un chiffre d'affaires total de 139 Md€) et en Allemagne (2 631 filiales pour un chiffre d'affaires total de 143 Md€). Hors Europe, les Etats-Unis (3 630 filiales et 245 Md€ de chiffre d'affaires), la Chine (1 722 filiales et 73 Md€ de chiffre d'affaires) et le Brésil (927 filiales et 61 Md€ de chiffre d'affaires) sont les principaux pays d'accueil des filiales françaises.

⁴ L'enquête annuelle européenne OFATS (Outward Foreign Affiliates Statistics), conduite en France par l'INSEE, repose sur les réponses faites par les sièges des groupes et permet de fournir des données agrégées sur le nombre de filiales à l'étranger d'entreprises françaises (détenues à plus de 50%) en 2015 – dernière année disponible.

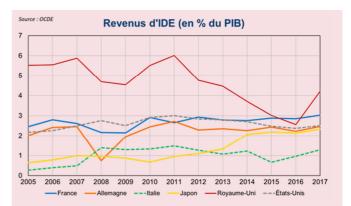
63 % des filiales françaises implantées à l'étranger ont une activité de services, et celles-ci représentent 50 % du chiffre d'affaires généré par l'ensemble des filiales françaises à l'étranger et 61 % des emplois créés. Elles s'illustrent principalement dans le secteur du commerce, avec 18 % des filiales françaises qui génèrent 22 % du chiffre d'affaires total, les services d'information et de communication et les activités financières (8,4 % des filiales chacun, pour un chiffre d'affaires généré de respectivement 84 Md€ et 176 Md€).

27 % des filiales françaises à l'étranger opèrent dans l'industrie manufacturière (pour 37 % du chiffre d'affaires et 30 % des effectifs), principalement dans l'industrie pétrolière (7,2 % des filiales et 138 Md€ de chiffre d'affaires), la métallurgie (5 % et 49 Md€ de chiffre d'affaires) et l'industrie chimique et pharmaceutique (respectivement 3,8 % et 2,6 % des filiales, avec une chiffre d'affaires généré similaire, aux alentours de 60 Md€). L'industrie automobile ne concerne que 687 filiales (moins de 2 % du total), mais génère 112 Md€ (soit 7,5 % du chiffre d'affaires total). De même, on compte seulement 270 filiales dans l'industrie aéronautique, mais elles génèrent environ 4 % du chiffre d'affaires.

Faits stylisés sur les IDE et les filiales françaises à l'étranger

Selon la Cnuced, la France est le 8ème investisseur dans le monde en stock en 2017, en recul d'une place par rapport à 2016, derrière les États-Unis, la Chine, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon et le Canada. Il s'agit d'un niveau globalement cohérent par rapport au poids de l'économie française dans le monde. Rapporté au PIB, le stock d'IDE français à l'étranger connait une augmentation régulière depuis le début des années 2000 et s'élève à 33,7 % en 2017. Le ratio stock d'IDE/PIB a notamment dépassé le ratio allemand en 2013, qui ne s'élève qu'à 25,3 %.

Cela résulte notamment de la stratégie d'internationalisation privilégiée par les entreprises françaises, visant à multiplier les investissements dits horizontaux, permettant de développer des sites de production à l'étranger sans fragmentation de la chaîne, dont le but est de desservir les marchés locaux, ou bien d'exporter directement vers d'autres marchés*. Ces investissements permettent de générer des revenus importants pour les entreprises françaises (ils représentent environ 3 % du PIB français, contre 2,5 % pour les revenus d'IDE allemands et 1,3 % pour les revenus d'IDE italiens), avec un impact important sur le solde courant et sur la capitalisation des entreprises. Ces revenus sont nettement supérieurs aux flux sortants rapatriés des investissements étrangers présents en France : la recette nette pour l'économie française s'élève à 43 Md€ en 2017, soit un niveau comparable à celui observé en Allemagne et plus élevé que dans les autres pays européens (28 Md€ aux Pays-Bas, 14 Md€ au Royaume-Uni, 0 Md€ en Italie, etc.).



Ainsi, le nombre de filiales françaises à l'étranger est nettement plus élevé que pour ses principaux partenaires européens (30 425 filiales britanniques, 27 654 allemandes et 22 388 italiennes), toujours selon l'enquête OFATS. Les filiales françaises sont par ailleurs en moyenne plus grandes en termes d'effectifs (150 employés par filiale contre 96 pour les filiales britanniques, 80 pour les filiales italiennes et 32 pour les filiales allemandes). En revanche, le chiffre d'affaires moyen généré par filiale française est plus faible que pour leurs homologues allemandes (39,6 M€ par filiale, contre 77,2 M€ pour les filiales allemandes, mais 23,7 M€ et 21,5 M€ pour les filiales italiennes et britanniques respectivement).

4. Le gouvernement renforce sa stratégie de soutien aux exportations

Afin de soutenir les performances de l'appareil exportateur et les implantations directes à l'étranger, le gouvernement réforme et renforce sa palette d'outils d'appui à l'internationalisation des entreprises. Une réforme du dispositif public d'accompagnement et de soutien financier à l'export est ainsi en cours, visant à le simplifier et le rendre plus efficace.

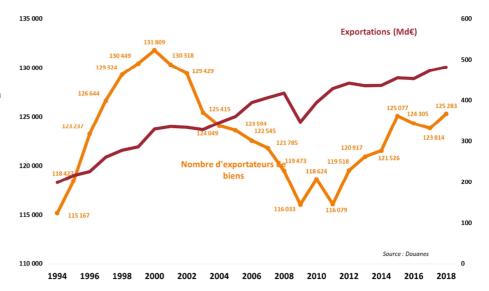
Annoncée le 23 février 2018 par le Premier ministre, la stratégie du gouvernement en matière de commerce extérieur réorganise en profondeur l'écosystème d'accompagnement à l'export, en France et à l'étranger. Cette nouvelle organisation, appelée Team France Export, donne un rôle central aux régions en matière d'appui à l'export. Elle s'appuie sur l'agence Business France et sur l'association et la complémentarité d'acteurs divers, publics et privés, pour appuyer le développement d'une culture de l'export.

La Team France Export institue, dans chaque région française, un guichet unique formé par Business France et les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), qui seront chargés d'identifier et de préparer les entreprises ayant un projet de développement à l'export. A l'étranger, des correspondants uniques qui pourront être soit Business France, soit des acteurs privés désignés dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence, seront également désignés et rendront des prestations d'accompagnement aux entreprises qui leur seront adressées par ces guichets uniques régionaux. Cette réforme s'accompagne de la mise en

place par Business France de nouveaux outils numériques qui permettront aux acteurs de ce dispositif repensé de leur apporter un service au plus près de leurs besoins.

En parallèle, les modalités du soutien financier public à l'internationalisation des entreprises se transforment afin de s'adapter aux nouveaux défis d'une concurrence internationale qui passe de plus en plus par la compétitivité du financement. Une nouvelle Assurance Prospection, à la fois plus attractive et plus responsabilisante, a été lancée en mai 2018. En octobre de la même année, Bpifrance Assurance Export s'est dotée d'un nouvel outil, Cap Francexport, afin de relancer l'offre d'assurance-crédit de court terme vers certains Etats pour lesquels une faille de marché a été constatée. En février 2019, sera lancée la Garantie des Projets Stratégiques (GPS), qui permettra de couvrir des projets d'entreprises françaises à l'international considérés comme stratégiques pour l'économie française, même sans exportation sous-jacente. Enfin, en parallèle, la garantie aux filiales locales permettra de couvrir directement des filiales étrangères d'entreprises françaises lorsque le recours à celles-ci constitue un facteur déterminant pour remporter un marché.

Depuis son point bas en 2009, le nombre d'exportateurs de biens a progressé de 8 %, pour s'élever à 125 283



Les grandes entreprises représentent plus de la moitié de nos exportations, contre un tiers pour les PME.



Poids dans les exportations



Nombre d'entreprises

Le taux de rotation annuel de l'appareil exportateur est d'environ un quart : chaque année, près de 25 % des exportateurs cessent d'exporter et un nombre comparable d'entreprises se lance à l'export



2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Solde (échelle de droite)

Nombre d'exportateurs "sortants" (échelle de gauche)

◆ Flux d'IDE sortant à l'issu du T3

La performance des flux d'IDE à l'issue du T3 2018 semble confirmer la dynamique retrouvée des investissements français à l'étranger

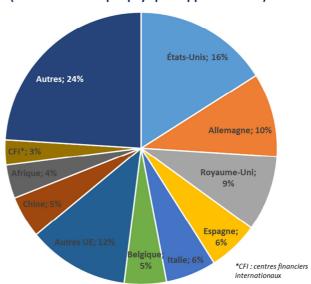
Source : OCDE

90 1400 80 1200 70 1000 60 800 50 40 600 30 400 20 200 10 0 0 2006 2002 2004 2008 2010 2012 2014 2016 2018

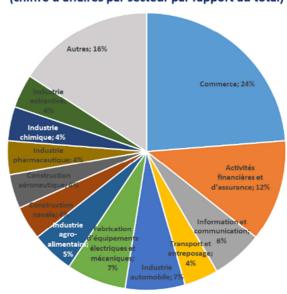
■Stock d'IDE sortant (à dr.) —Flux d'IDE sortant

IDE français à l'étranger (en Md€)

Répartition des filiales françaises à l'étranger (chiffre d'affaires par pays par rapport au total)



Répartition des filiales françaises à l'étranger (chiffre d'affaires par secteur par rapport au total)



L'Union européenne accueille 47 % des filiales françaises à l'étranger, permettant de générer un chiffre d'affaires de 723 Md€

Source : enquête OFATS

La majorité des filiales françaises implantées à l'étranger exercent dans le secteur des services, et notamment dans le commerce, les services d'information et de communication et les activités financières

Source : enquête OFATS

POUR EN SAVOIR PLUS:

Les exportateurs français de biens en 2018 - données provisoires (février 2019) : https://bit.ly/2nvuKeG Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI).

« Un appareil exportateur de plus en plus concentré malgré des disparités sectorielles » http://bit.ly/1JsLaqQ
Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI), Etudes et éclairages n°57, mai 2015

World Investment report - UNCTAD : https://bit.ly/2E89jtp

Se Projeter à l'international : Petit guide à l'usage des entrepreneurs http://bit.ly/1Hsd3Au
BPI France. Rappel de quelques grandes données sur les entreprises exportatrices.

Le montant des grands contrats dans les économies émergentes rebondit

- ✓ Le montant des grands contrats d'équipement civil conclus dans les pays émergents et en développement rebondit en 2018 après deux années de diminution, avec une « part française » (part donnant lieu à des exportations depuis la France) estimée à 30,9 Md€ contre 27,2 Md€ en 2017 (+13,7 %).
- L'aéronautique demeure le secteur dominant, représentant 87 % des grands contrats en montant (24,9 Md€). Cette part est stable par rapport à 2017.
- ✓ L'Asie émergente (hors Japon et Corée du Sud) demeure la première zone cliente, avec 62 % du montant total (contre 31 % en 2017), atteignant ainsi son plus haut niveau en dix ans. Le Proche et Moyen-Orient redevient la deuxième zone cliente en termes de grands contrats civils.
- ✓ L'ensemble des montants présentés dans cette fiche sont des montants de part française. Les grands contrats pris en compte sont ceux dont la part française dépasse 10 M€. Les données sont issues d'enquêtes réalisées auprès des services économiques. Ces chiffres ne sont pas un relevé exhaustif de l'ensemble des grands contrats signés.
- 1. Des grands contrats civils en hausse en 2018 (+13,7 %), avec une part française estimée à 30,9 Md€

Les signatures de grands contrats dans le secteur aéronautique augmentent en 2018, les commandes atteignant 25,0 Md€. Après une année 2017 tournée vers l'Amérique latine et les pays d'Europe de l'Est, les principaux contrats signés en 2018 dans le

domaine de l'aéronautique ont plutôt pour origine l'Asie et le Moyen-Orient.

Hors aéronautique, les montants, à 5,9 Md€ de part française, sont en hausse de 55,5 %. Les principaux contrats hors aéronautique et espace ont été conclus en Chine, en Hongrie, en Pologne, en Egypte et au Nigéria, dans les domaines l'énergie et des infrastructures. Malgré un montant de part française en hausse, le nombre de contrats signés a, quant à lui, diminué pour retrouver son niveau de 2016.

2. L'Asie reste la première zone cliente, et le Moyen-Orient redevient la seconde

L'Asie émergente reste la première zone cliente de la France avec 62 % du montant total des contrats signés (19,2 Md€), atteignant ainsi son plus haut niveau en dix ans après la forte chute enregistrée l'an passé (8,4 Md€ en 2017).

A l'instar de l'Asie, le montant des grands contrats signés dans les pays du Proche et Moyen-Orient avait fortement diminué en 2017 (4,0 Md€, le plus bas depuis 2009). Il rebondit cette année pour atteindre 6,1 Md€.

Pour les pays d'Amérique latine et les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté des Etats indépendants (CEI), la part française diminue nettement en contrecoup de grands contrats exceptionnels signés l'an passé, principalement dans le domaine de l'aéronautique. Ce montant atteint ainsi, en 2018, 3,1 Md€ pour l'Amérique latine (après 7,5 Md€) et 1,5 Md€ après 5,1 Md€ l'an passé pour les PECO et la CEI.

En **Afrique,** le montant de part française diminue très nettement, à 0,9 Md€, un plus bas historique.

La part française en Md€ des grands contrats conclus à l'export en 2018 dans les économies émergentes progresse de 13,7 %

En 2018, une progression de la part française tant dans

Md€	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aéronautique	16,6	13,4	7,6	8,6	18,7	18
Hors Aéronautique	20,6	15,8	7,5	12,3	10,0	10
Total	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29

Source: DG Trésor, Serv

37,9 37,2 36,3 30,9 28,7 29,8 30.0 29,2 29.0 27,2 20,9 15,1 2016 2012 2015 Aéronautique ■H 2013 2017 ■ Hors Aéronautique

économiques}æalculs B€

30,0

36,3

résor^{0,9}

30,9

27,2

En termes géographiques, une progression en Asie et

Md€	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
PECO et CEI	2,8	1,3	2,9	4,1	5,5	3	A &	0. 80
Amérique Latine	2,0	3,6	1,1	2,3	3,8	3	2007 2008	200, 50,5
Asie émergente	12,2	6,8	5,5	5,6	13,8	16		_ A
Proche-Orient	15,4	10,5	2,3	4,4	4,6	4,3	14,4	4,9
Afrique	4,8	6,9	3,4	4,5	1,1	2,7	Source	: servide
Total	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29,8	37,9	29,0

Source : DG Trésor, Services économiques à l'étranger

POUR EN SAVOIR PLUS:

Les commandes et livraisons d'Airbus http://bit.ly/2GH9s60

Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Bâtiment et travaux publics : recensement par le Syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI) des principaux contrats remportés par ses membres http://bit.ly/1WWOPEq

Bilan annuel depuis 2009, par contrat et par pays.

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) http://bit.ly/2j0FErA

Le commerce international a ralenti en 2018, mais l'activité mondiale resterait vigoureuse en 2019

- ✓ Après avoir accéléré en 2017, la croissance mondiale diminue légèrement en 2018, à 3,7 % selon le FMI (après +3,8 % en 2017). Elle a été portée par le dynamisme de l'activité aux États-Unis et en Inde ainsi que par la reprise au Brésil, tandis que l'activité a ralenti dans les autres économies avancées, en Chine et en Turquie. L'activité mondiale resterait vigoureuse en 2019.
- ✓ Le commerce mondial décélère mais conserve un rythme de croissance solide (4,0 % en volume selon le FMI, après 5,3 % en 2017). Il progresserait à un rythme stable en 2019 (4,0 %).
- ✓ En 2018, le commerce extérieur contribue très positivement à la croissance de l'économie française. L'activité mondiale encore solide a soutenu les exportations françaises. En particulier, les matériels de transports ont connu d'importantes livraisons.

1. L'activité mondiale resterait vigoureuse en 2018 en 2019

La croissance mondiale est restée quasi stable en 2018, à 3,7 % selon le FMI⁵

L'activité est restée vigoureuse dans les économies avancées en 2018 – à 2,3 % après 2,4 % en 2017 – notamment aux États-Unis, où la croissance a fortement augmenté (2,9 % après 2,2 %), soutenue par les mesures de stimulus budgétaire et la montée des cours pétroliers qui a stimulé les investissements dans ce secteur. En revanche, l'activité a ralenti au Royaume-Uni (1,4 % après 1,8 %), affectée par les

En zone euro, la croissance a également ralenti (1,8 % après 2,4 % en 2017), affectée par un environnement international moins favorable qu'en 2017, par le renforcement des incertitudes (*Brexit*, protectionnisme, budget italien⁶) et par un repli dans le secteur automobile pénalisant en particulier l'activité allemande au 3^e trimestre.

Dans les économies émergentes, la croissance a légèrement diminué en 2018, à 4,6 % selon le FMI, notamment en Chine et surtout sévèrement en Turquie en lien avec la forte hausse de l'inflation. Elle reste solide en Inde, et modérée en Russie et au Brésil.

La croissance mondiale resterait vigoureuse en 2019 selon le FMI

Dans les économies avancées, la croissance reculerait en 2019 (2,0 % après 2,3 % en 2018 selon le FMI). Aux États-Unis, elle baisserait sous l'effet des mesures protectionnistes adoptées, du resserrement monétaire, de la baisse des prix du pétrole et des tensions sur le marché du travail. En zone euro, l'activité ralentirait dans le sillage de l'emploi à mesure que les effets de rattrapage des crises passées s'estompent. La croissance resterait modérée au Japon et au Royaume-Uni, pénalisée par la

7 février 2019 21

_

incertitudes sur les négociations portant sur le *Brexit*, **et au Japon (0,9 % après 1,9 %)**, pénalisée par les catastrophes climatiques survenues durant l'été.

⁵ Les prévisions citées ici sont issues des *Perspectives économiques mondiales*, mises à jour de janvier 2019.

⁶ Les incertitudes sur la stratégie budgétaire italienne et les tensions politiques entre la Commission européenne et le nouveau gouvernement italien ont entrainé une hausse de la défiance des marchés vis-à-vis de l'Italie à l'automne 2018. Un accord avec la Commission européenne a été obtenu et un budget italien révisé a été voté fin décembre 2018.

perspective du *Brexit* (sous l'hypothèse d'une résolution sans heurt).

Dans les économies émergentes, la croissance resterait dynamique (4,5 % après 4,6 %), bien qu'en léger recul, mais les perspectives sont contrastées : la reprise se renforcerait au Brésil, la croissance resterait élevée en Inde et modérée en Russie tandis que l'activité se contracterait fortement en Turquie et que la Chine continuerait de ralentir.

Un ensemble de risques de nature économique, financière ou plus politique entourent ce scénario

La croissance mondiale reste exposée à de multiples aléas, parmi lesquels les enjeux liés au protectionnisme américain, au *Brexit*, à l'évolution des déséquilibres en Chine, aux incertitudes financières aux États-Unis et dans les pays émergents, aux incertitudes relatives à la stratégie budgétaire italienne, à l'évolution de la politique économique dans les pays avancés (possibilité d'élections anticipées en Espagne et en Allemagne, fin du stimulus aux États-Unis) comme dans les émergents (Brésil).

Hausse des risques pour les économies émergentes

La situation économique des pays émergents est restée globalement stable en 2018, mais les perspectives économiques se sont ternies. La recrudescence des mesures protectionnistes au pas de la hausse des tensions commerciales sino-américaines, ainsi que le durcissement des conditions financières internationales ont soulevé de nombreuses incertitudes au cours de l'année, qui affectent différemment les économies émergentes.

Les économies émergentes ont fait face à un resserrement des conditions financières sur les marchés, notamment en raison des décisions de politique économique américaine, impactant principalement les économies présentant des déséquilibres courants (Argentine, Turquie). Les marchés émergents ont été affectés par la normalisation passée et attendue de la politique monétaire américaine, qui a entraîné des sorties de capitaux. L'appréciation du dollar, liée à la hausse des taux américains mais également à la croissance économique vigoureuse aux Etats-Unis, a également pesé sur les devises émergentes. Par ailleurs, la réforme fiscale américaine, en augmentant les incitations à investir localement, pourrait réorienter l'investissement américain et peser sur les



investissements directs étrangers à destination des économies émergentes. Enfin, l'accroissement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine a pesé sur la confiance globale des investisseurs qui anticipent une décélération de la croissance mondiale. Malgré ces vents contraires, les économies émergentes ont été pour le moment plus résilientes que lors de l'épisode du *Taper Tantrum* (mouvement de panique sur les marchés financiers survenues à la suite de l'annonce de la Réserve fédérale américaine de réduire son programme d'assouplissement quantitatif) en 2013.

La dynamique de croissance au cours de l'année 2018 a été plutôt contrastée. On remarque des signes de ralentissement qui se multiplient en Chine, où l'activité est affectée par les mesures de désendettement des agents et par la guerre commerciale avec les États-Unis, obligeant les autorités à réagir et à ajuster leur policymix. L'activité a ralenti sévèrement en Turquie, en raison notamment de la dépréciation marquée de la livre depuis le début de l'année et de la forte hausse consécutive de l'inflation. En Inde, la croissance a augmenté en contrecoup de la démonétisation de fin 2016 et de la mise en place d'une TVA unique mi-2017. La reprise reste modérée aussi bien en Russie qu'au Brésil, où l'activité a été pénalisée par des grèves en mai et des incertitudes politiques en amont des élections présidentielles. Les prix du pétrole ont augmenté jusqu'au mois d'octobre avant de baisser en fin d'année, et ont particulièrement bénéficié aux pays exportateurs (Russie, Moyen-Orient).

2. La croissance mondiale serait moins riche en échanges commerciaux en 2018 et 2019

Le commerce mondial perdrait en vigueur dans un contexte de renforcement du protectionnisme et de moindre dynamisme dans les économies avancées

Le commerce mondial ralentirait nettement mais conserverait un rythme de croissance solide selon le FMI: il progresserait de 4,0 % en 2018 et en 2019, après 5,3 % en 2017. Ce freinage serait lié en partie à celui de l'activité dans les économies avancées, mais surtout à une croissance moins riche en échanges commerciaux, dans un contexte de menaces sur les accords de commerce international et de de ralentissement l'investissement en lien, possiblement, avec le renforcement des incertitudes. Il serait en particulier affecté par le ralentissement des échanges des pays européens en 2018 et des

⁷ Taux de croissance annuel moyen, en volume (biens et services).

États-Unis en 2019. Les importations décéléreraient également dans les pays producteurs de pétrole et en Asie émergente, après leur forte progression en 2017 et 2018. Elles resteraient limitées en Chine, en lien avec le ralentissement économique, les tensions commerciales sino-américaines et le rééquilibrage de la croissance vers la consommation et les services, moins intenses en importations. L'OCDE⁸ prévoit un profil identique.

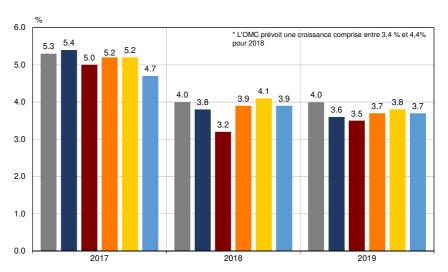
Les derniers indicateurs disponibles, notamment les indices des directeurs d'achat, sont cohérents avec un moindre dynamisme du commerce mondial en 2018 : les perspectives se replient depuis le début de l'année en zone euro, où l'indice des nouvelles commandes à l'export est passé sous le seuil d'expansion en fin d'année, et au niveau mondial.

⁸ *Perspectives économiques*, novembre 2018.

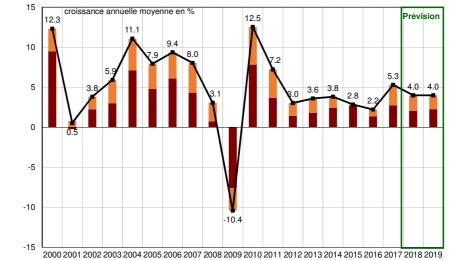
Après avoir nettement accéléré en 2017, le commerce mondial ralentirait en 2018 et 2019

FMI, Banque mondiale, Centraal Plan Bureau (CPB), OCDE, Commission européenne : échanges de biens et de services. OMC : échanges de biens.

Sources: FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mises à jour de janvier 2019; Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, janvier 2019; Centraal Plan Bureau (CPB), Short-term Forecasts, décembre 2018; OCDE, Perspectives économiques, novembre 2018; Commission européenne, Perspectives économiques européennes, novembre 2018; Organisation mondiale du commerce (OMC), septembre 2018.



■ FMI (janvier) ■ Banque mondiale (janvier) ■ CPB (décembre) ■ OCDE (novembre) ■ Commission (novembre) ■ OMC (septembre)



--Total commerce mondial

Économies développées Reste du monde

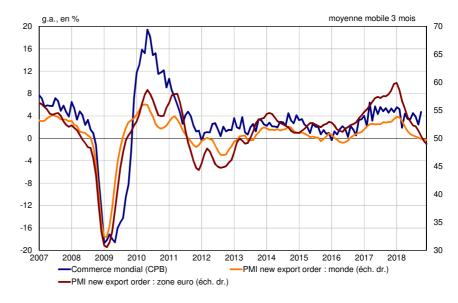
Le commerce ralentirait à la fois dans les économies avancées et dans les économies émergentes

<u>Source :</u> FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mises à jour de janvier 2019.

En repli au cours de l'année 2018, les nouvelles commandes à l'exportation passent en fin d'année sous leur seuil d'expansion en zone euro comme au niveau mondial, en cohérence avec un moindre dynamisme du commerce mondial

<u>Source</u>: Centraal Plan Bureau (CPB), Markit

Derniers points : octobre (commerce), décembre (PMI monde et PMI zone euro)



3. Les exportations françaises ont bénéficié de la bonne tenue de la demande mondiale adressée à la France en 2018

Une demande adressée à la France toujours vigoureuse en 2018, bien qu'affectée par le ralentissement des échanges européens

La demande mondiale adressée à la France est restée vigoureuse en 2018, bien qu'en décélération dans le sillage du commerce mondial (+3,8 % après +4,5 % selon la Commission européenne ⁹). La demande mondiale adressée à la France a été soutenue par la solidité des importations asiatiques et américaines. Néanmoins elle a été affectée par le freinage de l'activité dans les pays européens. En particulier, les importations ont été relativement peu dynamiques en zone euro et au Royaume-Uni au 1^{er} semestre 2018.

Les exportations françaises sont restées soutenues par la bonne tenue de la demande mondiale en biens adressée à la France. En outre, l'année 2018 a été marquée par la réalisation d'importants contrats exceptionnels et de fortes livraisons de matériels de transports (dont deux paquebots). Au total, les exportations en biens auraient progressé de 3,7 %¹⁰, malgré l'appréciation de l'euro. Côté importations, ces dernières ont cru à un rythme modéré, signe d'une préservation des parts de marché intérieures, avec notamment un ralentissement des importations manufacturées et un net recul dans les services.

La demande mondiale resterait solide en 2019

Tout comme le commerce mondial, la croissance de la demande adressée à l'économie française devrait rester solide en 2019 : 3,8 % comme en 2018 selon la Commission européenne. Elle serait néanmoins affectée par le moindre dynamisme des imports asiatiques et des pays producteurs de pétrole.

Les exportations françaises ont été portées par la vigueur de la demande mondiale

<u>Source</u> : comptes nationaux, DG Trésor Champ : biens

Derniers points: T3 2018,

20% Glissement annuel

15%

10%

5%

0%

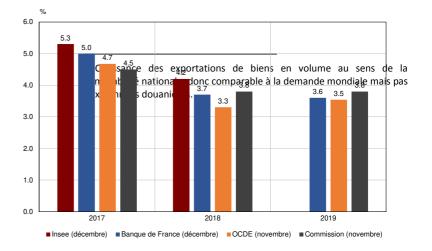
-5%

-10%

-1997 1999 2001 2003 2005 2007 2009 2011 2013 2015 2017

9 <u>Mondiale adressée à la France perdrait de la Previsions économiques européennes d'automne 2018.</u> vigueur à partir de 2018

Sources : INSEE, Note de Conjoncture, décembre 2018 ; Banque de France, Projections macroéconomiques, décembre 2018 ; OCDE, Perspectives économiques, novembre 2018 ; Commission européenne, Prévisions économiques européennes, novembre 2018.



POUR EN SAVOIR PLUS:

Perspectives de l'économie mondiale https://www.imf.org/en/publications/weo

Fonds monétaire international (FMI)

Perspectives économiques http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

World Trade Monitor : évolution mensuelle du commerce mondial https://www.cpb.nl/en/worldtrademonitor

Institut statistique national des Pays-Bas (CPB)

La compétitivité de l'économie française se stabilise vis-à-vis de ses principaux partenaires de la zone euro et de l'OCDE

- ✓ Depuis 4 années, les indicateurs de compétitivité de la France se sont redressés. Les mesures d'allégement du coût du travail ont contribué à soutenir la compétitivité depuis 2014, permettant notamment à l'économie française de réduire son écart vis-à-vis de l'Allemagne.
- ✓ Depuis début 2018, la compétitivité de la France vis-à-vis de ses concurrents de la zone euro est restée globalement stable tandis que la compétitivité vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'OCDE s'est légèrement améliorée.
- 1. Après une amélioration depuis 2013, la compétitivité française est stable vis-à-vis de la zone euro depuis début 2018

La compétitivité-coût¹¹ par rapport au reste de la zone euro s'est améliorée depuis fin 2013 (+2,2 % jusqu'au 3^e trimestre 2018), favorisée par les mesures d'allègement du coût du travail introduites à partir de 2014. La compétitivité-prix progresse quant à elle plus modérément (+0,3 %) en raison de la reconstitution de leurs marges par les entreprises exportatrices (-1,9 % de l'effort de marges), après les importants efforts mis en œuvre depuis 2000.

Depuis le début 2018, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France vis-à-vis de la zone euro ont peu évolué.

2. Légère hausse de la compétitivité française par rapport à l'OCDE depuis début 2018

Depuis fin 2013, les compétitivités prix et coût de la France se sont également renforcées par rapport à ses partenaires de l'OCDE (respectivement +1,4 % et +4,2 % au 3^e trimestre 2018).

Sur la période récente, du fait de la stabilisation de l'euro, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE se sont redressées, après un recul entre début 2017 et début 2018 lié à l'appréciation du change (cf. encadré). La compétitivité-prix s'est ainsi améliorée de +0,7 % entre le 1^{er} et le 3^e trimestre 2018, tandis que la compétitivité-coût a progressé de +0,5 % sur la même période. L'effort de marge des entreprises exportatrices françaises a peu évolué sur cette période (+0,3 %).

Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge

La compétitivité-prix à l'exportation est définie comme le rapport entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des exports de biens et services français. Le prix étranger est la moyenne d'un ensemble de pays, pondérée par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La compétitivité-coût est définie comme le rapport entre les coûts salariaux unitaires des économies concurrentes (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de la France. La même pondération par pays que ci-dessus est utilisée. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter d'une moindre hausse des prix à l'exportation et/ou d'une baisse du taux de change nominal de la France.

Ces mesures sont sensibles aux fluctuations du taux de change, ce que retrace **l'effet change**, ainsi qu'à l'**effet coûts relatifs** qui traduit les variations, hors effet change, du rapport entre les coûts salariaux des concurrents et de la France.

Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers : l'effort relatif de marge à l'exportation est le rapport de la compétitivité-prix à la compétitivité-coût.

Ces comparaisons de compétitivité sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées (OCDE, zone euro; cf. ci-dessous) et les indicateurs présentés dans les graphiques s'intéressent aux évolutions depuis 2000 (indices en

¹¹ Voir définitions dans l'encadré.

5. Compétitivité de l'économie française

base 100 au 1^{er} trimestre 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont utilisés :

- 24 pays de l'OCDE: ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël;
- la zone euro à 10 pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Autriche, Finlande, Irlande, Portugal, Grèce).

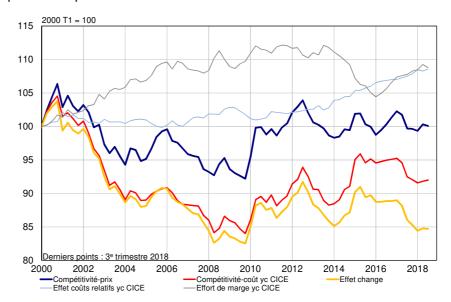
Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro figurant ci-dessous sont calculés selon la même méthodologie. Les données sont issues des comptes nationaux et la base OCDE Perspectives économiques (n°104) de novembre 2018.

L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce dossier **tient compte** de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (**CICE**).

La stabilisation de l'euro depuis le début de l'année 2018 se retrouve dans la dynamique de compétitivité de l'ensemble des pays de la zone euro, dont le net recul marqué observé en 2017 a été endigué en 2018. Ainsi, un léger redressement de la compétitivité-prix s'observe également en Allemagne (+1,8 % entre le 3^e et le 1^{er} trimestre 2018), en Italie (+1,2 %) et en Espagne (+0,5 %). L'évolution des compétitivités-coût est plus contrastée : comme en France, elle progresse légèrement en Espagne (+0,5 %) alors qu'elle recule légèrement en Allemagne (-0,5 %) et en Italie (-0,4 %).

La compétitivité française se redresse légèrement en 2018, dans un contexte de stabilisation de l'euro

Sources : compétitivité de la France vis-à-vis ses partenaires de l'OCDE, calculée à partir de données OCDE, calculs DG Trésor, la mesure de la compétitivité prend en compte le CICE

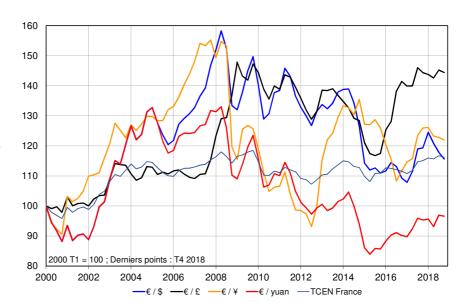


Note de lecture : une hausse des courbes de compétitivité et d'effet-change correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

En termes de taux de change bilatéraux, après une nette appréciation en 2017, l'euro s'est déprécié en 2018 face au dollar et au yen. Il est resté toutefois stable face au yuan mais s'est apprécié vis-à-vis de

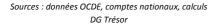
Au total, le taux de change effectif de la France a peu évolué en 2018

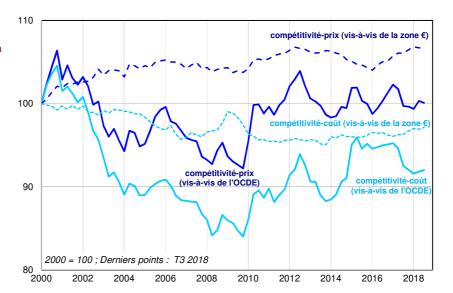
Sources : données Banque centrale européenne (BCE), calculs DG Trésor



Les compétitivités coût et prix de la France vis-à-vis de ses partenaires de la zone euro sont globalement stables sur les derniers trimestres, et en léger redressement vis-à-vis de ses partenaires de l'OCDE

Une hausse des courbes correspond à une amélioration de la compétitivité.





5. Compétitivité de l'économie française

L'euro reste quasi stable en 2018

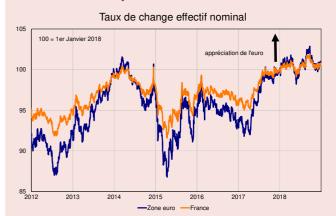
Après sa nette progression en 2017, l'euro reste quasi stable sur l'année 2018 : le TCEN s'apprécie de +0,3 % entre janvier et décembre 2018 pour la zone euro et de +0,4 % pour la France. Toutefois, en moyenne annuelle, le taux de change effectif nominal (TCEN) de l'euro pour l'ensemble de la zone euro (respectivement pour la France) a progressé en 2018, de +4,3 % (resp. +2,7 %), après +1,3 % (resp. +0,8 %) en 2017. Cette hausse en moyenne annuelle est essentiellement due à la progression observée au milieu de l'année 2017 (+6,9 % entre avril et août 2017) qui a un important effet d'acquis sur 2018.

La quasi stabilité du TCEN de l'euro sur 2018 peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

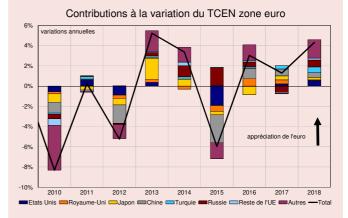
- (i) Les incertitudes en zone euro ont joué dans les deux sens sur la monnaie unique. D'un côté, la monnaie unique a été soutenue en début d'année par l'atténuation des incertitudes politiques en Allemagne. En sens inverse, les incertitudes autour du budget italien ont pesé sur l'euro au second semestre. De plus, la dégradation des perspectives de croissance depuis début 2018 a pesé sur l'euro. Les prévisions de croissance du consensus des économistes (Consensus forecast) étaient ainsi de +2,2 % pour 2018 et +1,8 % pour 2019 en janvier 2018 et sont en décembre de +1,9% et +1,6 % pour les deux années.
- (ii) La bonne tenue des indicateurs économiques américains ainsi que la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique ont contribué à la hausse du dollar. Les incertitudes sur la politique économique américaine avaient pesé sur le dollar en 2017, mais en 2018 la croissance américaine a nettement accéléré, soutenue par le stimulus budgétaire, et a surpris en hausse. Parallèlement, la Fed poursuit son resserrement monétaire et a relevé à quatre reprises son principal taux directeur en 2018. En outre, le dollar a pu bénéficier de comportements de fuite vers la qualité en 2018 en raison du renforcement des incertitudes globales. Ainsi, le dollar s'est apprécié de +6,6 % par rapport à l'euro entre janvier et décembre 2018 (et le TCEN des Etats-Unis de +7,0 % sur la même période). Cette hausse ne compense toutefois pas le net recul du dollar en 2017 : en moyenne annuelle, le dollar s'est déprécié de 4,6 % par rapport à l'euro en 2018.
- (iii) Le léger rebond du yen en 2018. Après une forte dépréciation du yen face à l'euro en 2017, le yen a légèrement rebondi, profitant de son statut de monnaie refuge face à l'augmentation en 2018 de l'aversion au risque. L'euro s'est déprécié de 5,5 % entre janvier et décembre 2018 face au yen après une appréciation de +9,5 % entre janvier et décembre 2017.
- (iv) La dépréciation de la livre s'est poursuivie dans le contexte d'incertitudes lié au vote sur le Brexit. Entre janvier et décembre 2018, l'euro s'est apprécié de +1,6 % face à la livre (+1,0 % en moyenne annuelle) mais cette évolution masque une alternance d'épisodes de dépréciation et d'appréciation en fonction des évolutions des négociations sur le Brexit.
- (v) Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont affaibli la monnaie chinoise et certaines autres devises émergentes. Le yuan a en effet été pénalisé par les mesures protectionnistes américaines avec la hausse des tarifs sur l'acier et l'aluminium et la mise en place de droits de douane sur les importations chinoises. L'euro est resté stable face au yuan entre janvier et décembre 2018 (appréciation de +0,1 %) mais a progressé +2,4 % en moyenne annuelle par rapport à 2017.
- (vi) L'affaiblissement des monnaies turque, russe et de certaines monnaies émergentes. L'euro s'est fortement apprécié face au rouble (+11,1 % entre janvier et décembre 2018) en raison de l'affaiblissement de ce dernier à la suite des sanctions américaines. L'euro s'est également très fortement apprécié face à la livre turque

(+31,8 % entre janvier et décembre 2018) en raison de la crise dans ce pays et des sanctions américaines. Certaines autres monnaies asiatiques se sont également dépréciées (roupie indienne, roupie indonésienne) face à l'euro.

L'euro est stable depuis début 2018...

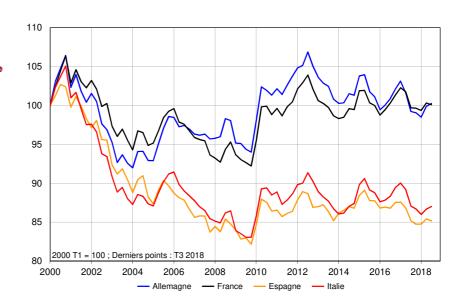


... mais en moyenne annuelle il s'est apprécié. Toutes les monnaies ont contribué à cette hausse.



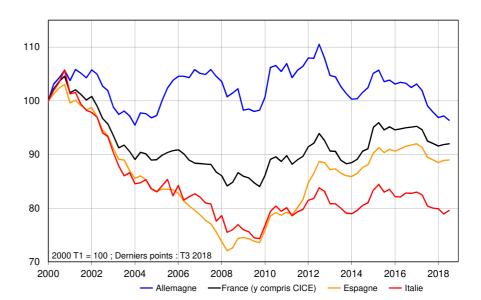
La compétitivité-prix de la France reste globalement en ligne avec celle de l'Allemagne...

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.



... et l'écart de compétitivité-coût entre la France et l'Allemagne continue de se réduire

> Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.



Les parts de marché de la France se maintiennent

- ✓ La part de marché de la France dans le commerce mondial s'est globalement stabilisée depuis 2012, à environ 3,1 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et les services.
- ✓ Cette stabilisation, qui confirme l'enrayement de la baisse enregistrée dans les années 1990 et 2000, s'observe également sur les données en volume, et n'est donc pas liée à l'évolution du taux de change.
- 1. La part de la France dans le commerce mondial en valeur tend à se stabiliser depuis 6 ans, alors qu'elle reculait depuis le début des années 1990

La stabilisation de la part de marché en valeur de la France dans le commerce mondial observée depuis 2012 se poursuit. Les exportations françaises représentent en 2017 (dernière année disponible) 3,0 % des exportations mondiales de biens et 3,5 % des exportations de biens et services, en légère baisse par rapport à 2016. Sur le premier semestre 2018, la part de marché en valeur de la France sur le secteur des biens augmente légèrement pour atteindre 3,1 % des exportations mondiales. Ces niveaux sont similaires à ceux observés en 2012 (3,1 % sur le secteur des biens et 3,5 % pour les biens et services).

Les autres membres de la zone euro enregistrent également une inflexion depuis 2012 (cf. tableaux cidessous).

Cette stabilisation contraste avec la tendance, observée depuis le début des années 1990, d'une baisse de la part des grandes économies avancées dans le commerce mondial. Le poids de la France

était ainsi passé de 6,3 % en 1990 (biens et services) à 3,5 % en 2012. Ce recul sur longue période est dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La **Chine** en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le 1^{er} exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. Mais le recul des parts de marché des économies avancées a pu également refléter, selon les pays, l'évolution de compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins porteuse. Dans le cas de la France, la dégradation de la compétitivité-prix et la détérioration de la compétitivité hors-prix ont joué au cours des années 2000, notamment vis-à-vis de l'Allemagne.

La stabilisation des parts de marché de la France observée depuis 2012 apparaît robuste, et peut s'expliquer par plusieurs facteurs

Comme cela est fréquent en matière de commerce international, les chiffres précis peuvent varier selon les sources de données utilisées et le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume ; part dans les exportations mondiales totales / part de marché dite relative, calculée comme la part des exportations françaises dans les exportations de l'OCDE). La tendance à la stabilisation apparaît toutefois quel que soit l'indicateur retenu.

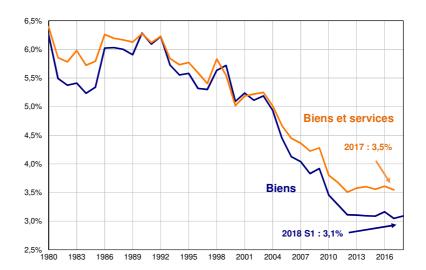
La fin de la montée en charge des économies émergentes dans le commerce mondial, autour de 2012, a favorisé la stabilisation du poids des économies avancées.

Au-delà, la stabilisation de la part de marché de la France peut s'expliquer par :

- le redressement de sa compétitivité-coût, grâce notamment aux mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité);
- de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, notamment l'aéronautique, au cours des dernières années.

La part de la France dans les exportations mondiales en valeur est globalement stable depuis 2012, à 3,1 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services

(données en valeur, en % du commerce mondial)



<u>Sources</u>: Biens: Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS); calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars; dernière donnée disponible: premier semestre 2018. Biens et services: Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°104, novembre 2018; dernière donnée disponible: année 2017.

La part de marché est ici calculée comme le rapport des exportations au total des exportations mondiales.

En France comme
dans les autres
grandes
économies
avancées, la
baisse des parts
de marché en
valeur s'est
interrompue
depuis quelques
années
concernant les
échanges de
biens...

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 S1
Allemagne	12,1	10,0	8,6	9,3	9,2	9,5	9,0	9,1	8,3	8,1	7,7	7,7	8,0	8,1	8,4	8,2	8,4
France	6,3	5,6	5,1	4,4	4,1	4,0	3,8	3,9	3,5	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,0	3,1
Espagne	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,9
Italie	5,0	4,6	3,7	3,6	3,5	3,6	3,4	3,3	3,0	2,9	2,7	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,1	3,1	2,9	3,0	2,7	2,6	2,4	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6	3,7	3,8
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,7	3,7	3,2	2,9	2,9	2,7	2,8	2,6	2,9	2,7	2,8	2,6	2,5	2,6
États-Unis	11,6	11,5	12,0	8,7	8,6	8,4	8,1	8,5	8,4	8,2	8,5	8,4	8,6	9,2	9,2	8,8	8,7
Japon	8,5	8,7	7,5	5,7	5,4	5,2	4,9	4,7	5,1	4,5	4,4	3,8	3,7	3,8	4,1	4,0	3,9
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,2	3,1	3,2	3,1
Chine	1,9	2,9	3,9	7,3	8,1	8,8	8,9	9,7	10,4	10,5	11,2	11,8	12,5	13,9	13,5	13,0	12,3
Zone euro (17)			29,8	30,5	29,6	30,3	28,8	29,2	26,5	25,8	24,5	24,8	25,1	25,0	26,0	25,7	26,4
OCDE	75,4	72,0	68,7	62,4	60,7	60,0	57,4	58,1	55,7	54,1	53,1	53,1	53,1	54,0	55,2	54,2	54,4

... et ceux de biens et services

	1330	1333	2000	_000	_000	200,		_000	20.0			20.0	2014	20.0		2017
Allemagne	9,6	9,1	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,3	7,7	7,6	7,3	7,4	7,6	7,5	7,8	7,7
France	6,3	5,8	5,0	4,7	4,4	4,4	4,2	4,3	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,6	3,6	3,5
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
Italie	5,1	4,6	3,8	3,6	3,5	3,6	3,3	3,1	2,9	2,8	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7
Belgique	3,0	2,7	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9	1,9
Pays-Bas	4,1	4,1	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4	3,5	3,2	3,1	3,0	3,0	3,1	3,0	3,0	3,1
Royaume-Uni	5,8	5,3	5,3	4,9	4,9	4,5	4,0	4,0	3,7	3,6	3,6	3,5	3,6	3,8	3,7	3,5
États-Unis	13,0	12,9	14,1	10,3	10,1	9,7	9,4	10,1	9,9	9,5	9,8	9,8	10,1	10,8	10,8	10,4
Japon	7,6	7,8	6,7	5,3	4,9	4,6	4,5	4,2	4,6	4,2	4,0	3,6	3,6	3,7	3,9	3,8
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9
Chine	1,2	2,1	3,3	6,1	6,8	7,4	7,7	8,0	8,6	9,1	9,7	10,2	10,5	11,3	10,7	10,7
Zone euro (16)			29,1	29,8	29,2	29,7	28,8	28,7	26,3	25,6	24,4	24,9	25,4	25,4	26,2	26,2
OCDE	77,5	76,1	73,8	68,5	67,2	66,5	64,7	65,0	62,6	60,9	59,7	59,7	60,4	61,3	62,3	61,7

1990 1995 2000 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

Pour les données FMI, les 17 pays de la zone euro comptabilisés sont les 17 premiers membres : Autriche, Belgique, Chypre, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovánie, Espagne.

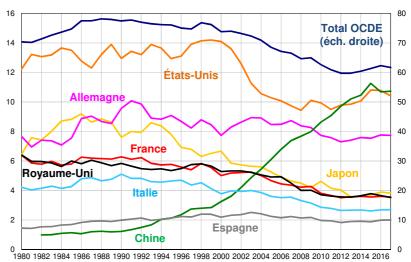
Pour les données OCDE, les 16 pays de la zone euro comptabilisés sont ceux également membres de l'OCDE (Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne).

<u>Sources</u>: Biens: Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTs); calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars; dernière donnée disponible: premier semestre 2018. Biens et services: Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°104, novembre 2018; dernière donnée disponible: année 2017.

Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché progresser fortement, tandis que celle de la plupart des grandes économies avancées reculait. Ces tendances se sont interrompues ces dernières années.

(données en valeur, échanges de biens et services, en % du commerce mondial)

Sources: OCDE, calculs DG Trésor



2. Les données en volume font également apparaître une stabilisation depuis quelques années.

L'interprétation de la part de marché en valeur est toutefois rendue délicate par les effets de valorisation. Les variations de la part de marché en valeur reflètent en effet non seulement la compétitivité intrinsèque d'un pays et l'orientation géographique de son commerce extérieur, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Ainsi, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées.

Il est donc également nécessaire d'examiner les évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent un meilleur diagnostic sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position relative de la France.

En volume, la part de la France dans le commerce mondial de biens et services est, elle aussi, relativement stable depuis 2010. En 2017 (dernière donnée disponible), elle s'établit à 3,7 % comme en 2016.

La plupart des autres principales économies de l'OCDE affichent également une stabilisation depuis le début des années 2010 :

- l'Allemagne voit sa part de marché en volume se maintenir autour de 7,8 % depuis 2010. Parmi les pays examinés, c'est elle qui a le mieux résisté à l'érosion des parts de marché des économies avancées depuis le début des années 1990;
- La part de marché de l'Italie s'établit à 2,7 % depuis 2013, après un déclin quasi-continu depuis les années 1990 ;
- la position de l'Espagne tend à se stabiliser depuis 2010 (2,0 % en 2017). Elle s'était renforcée au cours des années 1990, sous l'effet de son intégration au sein de l'Union européenne à partir de 1986, mais elle s'est ensuite dégradée dans les années 2000 ;
- la part de marché du Royaume-Uni est stable (3,5 % en 2017, stable depuis 2013);
- dans le cas du Japon, la part de marché s'établit à 4,3 %, comme en 2011.

A l'inverse, celle des États-Unis s'inscrit en baisse depuis 2014 (9,3 % en 2017 contre 10,0 % en 2014), après avoir été quasi-stable entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, **la part de marché de la Chine retrouve en 2017 son niveau de 2013 à 9,9 %**, après avoir baissé en 2015 et 2016 à 9,4 %.

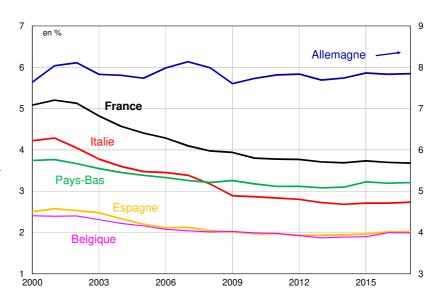
En volume, la part de marché de la France se maintient en 2017 (échanges de biens et services en volume, en %)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Allemagne	8,3	7,1	7,6	7,7	8,0	8,1	8,0	7,6	7,7	7,8	7,8	7,7	7,7	7,9	7,8	7,8
France	5,0	4,8	5,1	4,4	4,3	4,1	4,0	3,9	3,8	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
Espagne	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0
Italie	4,9	5,0	4,2	3,5	3,5	3,4	3,2	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Belgique	2,8	2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
Pays-Bas	3,6	3,6	3,7	3,4	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2
Royaume-Uni	5,1	4,8	4,5	4,2	4,3	4,0	3,9	4,0	3,7	3,7	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
États-Unis	11,1	11,3	11,2	9,5	9,5	9,6	9,8	10,0	9,9	9,9	9,9	9,9	10,0	9,7	9,5	9,3
Japon	6,0	5,2	4,7	4,9	4,9	5,0	4,9	4,2	4,6	4,3	4,2	4,0	4,2	4,2	4,2	4,3
Corée	0,9	1,3	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,9	2,9	3,1	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9
Chine	1,3	1,9	2,9	5,8	6,6	7,4	7,8	7,8	8,6	9,2	9,4	9,9	9,9	9,4	9,4	9,9
Zone euro (16)	0,0	29,2	30,6	28,3	28,2	28,1	27,3	26,6	26,3	26,2	26,0	25,6	25,8	26,6	26,7	26,8
OCDE	71,6	69,1	71,0	65,5	65,2	64,7	63,8	63,2	62,6	62,1	61,9	61,3	61,7	62,4	62,4	62,0

En 2017, la plupart des pays de la zone euro ont vu un maintien de leur part de marché en volume...

(part de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial)

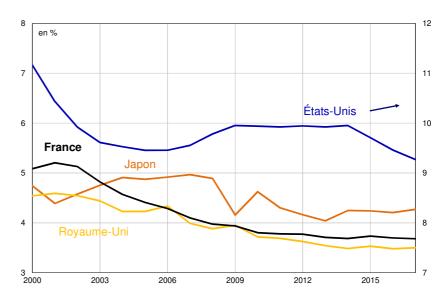
Sources : OCDE, calculs DG Trésor



...c'est aussi le cas au Japon et au Royaume-Uni, mais à l'inverse la part de marché des États-Unis recule.

(part de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial)

Sources : OCDE, calculs DG Trésor



POUR EN SAVOIR PLUS:

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'Union européenne dans le commerce mondial (biens, services, biens et services) http://bit.ly/1TleqHn

Eurostat. Données depuis 1999 pour la France.

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'OCDE dans le commerce mondial (biens et services) http://bit.ly/2011fis

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives économiques*. Données **depuis 1971** pour la plupart des Etats.

« A la recherche des parts de marché perdues » http://bit.ly/1TlftHb Note du Conseil d'analyse économique, mai 2015

L'excédent des services poursuit son rebond en 2018

- ✓ En 2018, le solde des échanges de services s'améliore par rapport à 2017 dans un contexte de quasi-stabilisation des échanges, les importations (-0,8 % à 216,0 Md€) ayant diminué plus rapidement que les exportations (-0,1 % à 244,0 Md€).
- ✓ D'après les dernières données disponibles, le solde des services devrait être excédentaire de 28,0 Md€ en 2018 (après 26,4 Md€ en 2017).
- ✓ Cette amélioration est principalement portée par les autres services aux entreprises ¹² (+5,3 Md€ à 8,6 Md€ d'excédent). L'excédent des voyages est en légère diminution à 16,5 Md€ (après 17,0 Md€), celui des services financiers se replie nettement (-2,9 Md€ à 1,8 Md€) et le déficit des transports se creuse de 1,1 Md€ à 3,1 Md€.
- ✓ La collecte et le traitement de l'information relative aux échanges de services demandent plus de temps que pour les échanges de biens. Les chiffres des échanges de services présentés dans ce rapport sont provisoires ; ils reposent, pour certaines catégories, sur des estimations qui pourront être sensiblement révisées dans les prochains mois en fonction des nouvelles informations communiquées par les entreprises. Il sera donc important de suivre de près la publication des prochains chiffres mensuels par la Banque de France, puis la publication du rapport annuel de la balance des paiements.

1. Les échanges sont stables en 2018

Après la forte hausse des échanges observée en 2017, notamment des exportations qui avaient progressé de 9,2 Md€ (soit +3,9 %), les échanges sont relativement stables en 2018, les exportations se tassant de 0,2 Md€ (soit -0,1 % à 244,0 Md€) et les importations se contractant de 1,7 Md€ (-0,8 % à 216,0 Md€). Les échanges marquent ainsi le pas, après dix ans d'augmentation ininterrompue tant pour les exportations (+2,4 % de taux de croissance annuel moyen sur les cinq dernières années) que pour les importations (+2,6 %).

Ainsi, selon les statistiques de la Banque de France, l'excédent dégagé par les services devrait atteindre 28,0 Md€ en 2018, en hausse de 1,4 Md€ par rapport à 2017, son niveau le plus élevé depuis 2013 (30,1 Md€). Les secteurs des services dont les excédents ont le plus varié en 2018 sont les autres services aux entreprises (+5,3 Md€ à 8,6 Md€), les services financiers (-2,9 Md€ à 1,8 Md€) et les services de fabrication sur intrants fournis par des tiers (+1,4 Md€ à 1,7 Md€).

Le négoce international désormais inclus dans les échanges de biens

Selon la nomenclature internationale de la balance des paiements (6^e édition du *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international), le négoce international est désormais inclus dans les biens.

En données provisoires, comme pour les services (données mensuelles de balance des paiements), le négoce international présente un surplus de l'ordre de 9,8 Md€ en 2018, après 11,4 Md€ en 2017.

2. Les recettes de voyages atteignent un niveau record en 2018, le déficit des transports repart à la hausse

Après avoir nettement progressé de 4,2 Md€ en 2017 pour atteindre 17,0 Md€, l'excédent des voyages se replie légèrement en 2018 à 16,5 Md€. Les recettes de voyages (qui correspondent aux dépenses des étrangers en France) continuent

¹² Services de R&D, services professionnels et services de conseil en gestion, services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises n.i.a.

d'augmenter (+6,2 % à 57,0 Md€) pour la seconde année consécutive, et atteignent leur plus haut niveau historique en valeur, avec 3,0 Md€ de plus que le précédent record de 2014. Avec une hausse de 7,7 Md€ en deux ans, le trou d'air enregistré en 2015/2016 suite notamment aux attentats est ainsi entièrement comblé.

Les dépenses des Français à l'étranger ont augmenté en 2018 dans les mêmes proportions (+10,5 % à 40,5 Md€), atteignant également un niveau record. Ces chiffres sont en phase avec la conjoncture au niveau mondial : une hausse à la fois du nombre de touristes et des dépenses par touriste pour l'année 2018¹³.

Le déficit des services de transports s'est creusé en 2018 à 3,1 Md€ après 2,0 Md€ en 2017, principalement sous l'effet d'une augmentation des dépenses (+2,0 % à 42,7 Md€), tandis que les recettes sont restées stables (-0,6 % à 39,7 Md€).

Le commerce mondial demeure dynamique en 2018 et les prix de référence du fret maritime ¹⁴ poursuivent leur augmentation, ce qui permet au transport maritime de progresser tant en termes de dépenses (+0,6 Md€ à 8,9 Md€) que de recettes (+0,6 Md€ à 13,2 Md€). A l'inverse, le transport aérien a vu ses échanges diminuer, les recettes (-10,5 % à 10,1 Md€) se contractant plus fortement que les dépenses (-2,5 % à 13,1 Md€).

3. L'excédent des services aux entreprises s'accroît, à l'inverse celui des services financiers diminue

L'évolution des soldes des autres secteurs de services est variée : d'une part les autres services aux entreprises voient leur solde progresser de 5,3 Md€,

contribuant sensiblement à l'amélioration du solde global des services ; alors que d'autre part le solde des services financiers se dégrade de 2,9 Md€ en 2018.

Le solde des autres services aux entreprises poursuit amélioration pour la quatrième année consécutive et atteint son plus haut niveau historique à 8,6 Md€. Cette amélioration est due au net redressement des échanges de services de recherche et développement, dont les recettes augmentent de 1,5 Md€ tandis que les dépenses de 0,5 Md€, le solde devenant diminuent excédentaire pour la première fois en plus de dix ans (2,0 Md€ en 2018). En outre, les dépenses ont diminué également pour les services professionnels gestion de conseil en (-0,9 Md€) et pour les services techniques, liés au commerce et autres (-3,1 Md€).

D'autres secteurs enregistrent également des améliorations :

- les services de fabrication sur des intrants détenus par des tiers, dont le solde progresse de 1,4 Md€ à la faveur d'une augmentation des recettes (+1,0 Md€) et d'une baisse des dépenses (-0,5 Md€);
- les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs (+0,4 Md€ à 1,1 Md€), grâce à une baisse des dépenses de 0,5 Md€.

A l'inverse, le solde des services financiers se dégrade de 2,9 Md€ pour atteindre 1,8 Md€, en raison principalement du fort recul des exportations (-2,7 Md€, soit -25,4 %, à 8,0 Md€) et d'une légère hausse des dépenses (+0,2 Md€ à 6,2 Md€). Il s'agit de l'excédent le plus faible en valeur pour les services financiers depuis 2007.

On observe également un net recul de l'excédent des services de construction et de travaux publics (-1,2 Md€ à 0,5 Md€). Les recettes diminuent de 38,2 % (de 4,9 Md€ en 2017 à 3,0 Md€ à 2018), cette baisse étant en partie compensée par celle des dépenses (-20,2 % à 2,5 Md€).

En outre, les exportations de biens et services des administrations publiques reculent de plus de moitié (-0,6 Md€ à 0,4 Md€), les importations demeurant presque nulles.

¹³ Selon le baromètre du tourisme mondial de l'Organisation mondiale du tourisme pour janvier-septembre 2018.

¹⁴ Indice Baltic Dry

Évolution des échanges de services entre 2017 et 2018

En Md€, données brutes		Exportations			Importations			Solde		
	2017	2018*	évolution	2017	2018*	évolution	2017	2018*	évolution	
Transports + Voyages	93,6	96,7	3,3%	78,5	83,3	6,0%	15,1	13,5	-1,6	
Transports	39,9	39,7	-0,6%	41,9	42,7	2,0%	-2,0	-3,1	-1,1	
Voyages	53,7	57,0	6,2%	36,7	40,5	10,5%	17,0	16,5	-0,5	
Autres services	150,5	147,3	-2,1%	139,2	132,8	-4,6%	11,4	14,6	3,2	
Autres services aux entreprises	76,0	77,2	1,5%	72,7	68,6	-5,7%	3,4	8,6	5,3	
Services	244,2	244,0	-0,1%	217,7	216,0	-0,8%	26,4	28,0	1,6	

^{*} Données provisoires Source : Banque de France

Évolution des échanges de services entre 2017 et 2018 - données détaillées

		Exportatio	ns		Importatio	ns	Solde		
En Md€, données brutes	2017	2018*	évolution	2017	2018*	évolution	2017	2018*	évolution
Transports + Voyages	93,6	96,7	3,3%	78,5	83,3	6,0%	15,1	13,5	-1,6
Transports	39,9	39,7	-0,6%	41,9	42,7	2,0%	-2,0	-3,1	-1,1
Maritimes	12,6	13,2	4,6%	8,3	8,9	7,3%	4,4	4,3	0,0
Aériens	11,2	10,1	-10,5%	13,4	13,1	-2,5%	-2,2	-3,0	-0,8
Autres transports	16,0	16,4	2,1%	20,2	20,8	2,9%	-4,1	-4,4	-0,3
Vovages	53,7	57,0	6,2%	36,7	40,5	10,5%	17,0	16,5	-0,5
Autres services	150,5	147,3	-2,1%	139,2	132,8	-4,6%	11,4	14,6	3,2
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	7,8	8,8	12,2%	7,6	7,1	-6,5%	0,2	1,7	1,4
Services d'entretien et de réparation n.i.a	7,9	8,8	11,3%	7,4	7,9	6,7%	0,6	1,0	0,4
Bâtiments et travaux publics	4,9	3,0	-38,2%	3,1	2,5	-20,2%	1,8	0,5	-1,2
Services d'assurance et de pension	7,0	6,0	-13,6%	9,2	8,2	-11,0%	-2,2	-2,2	0,1
Services financiers	10,7	8,0	-25,4%	6,0	6,2	2,8%	4,7	1,8	-2,9
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	14,6	13,8	-5,7%	13,2	12,4	-5,8%	1,4	1,4	-0,1
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	16,3	17,1	5,3%	16,4	16,9	2,7%	-0,2	0,2	0,4
Autres services aux entreprises	76,0	77,2	1,5%	72,7	68,6	-5,7%	3,4	8,6	5,3
Services de recherche et	11,4	12,9	12,8%	11,5	11,0	-4,4%	-0,1	1,8	2,0
Services professionnels et services de conseil en gestion	21,7	23,1	6,4%	21,5	20,6	-3,9%	0,2	2,4	2,2
Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis	43,0	41,3	-4,0%	39,7	36,9	-7,0%	3,3	4,4	1,1
aux entreprises. Services personnels, culturels et relatifs	4,3	4,2	-1,8%	3,6	3,1	-14,2%	0,7	1,1	0,4
aux loisirs	.,5	.,_	2,070	5,5		2 .,2,3	٠,.	-,-	٥,٠
Biens et services des APU n.i.a.	1,1	0,4	-58,3%	0,0	0,0	-13,3%	1,0	0,4	-0,6
Services	244,2	244,0	-0,1%	217,7	216,0	-0,8%	26,4	28,0	1,6

^{*} Données provisoires

Source: Banque de France

POUR EN SAVOIR PLUS:

Données d'échanges de services de la France : http://bit.ly/1PSsSRi

Banque de France. Données annuelles, trimestrielles et mensuelles. Pas de données bilatérales.

Données d'échanges de services de la France - par pays partenaire : http://bit.ly/1QGB9ef

Eurostat. Voir également les données détaillées par catégorie de services

La majorité des secteurs produisant des biens voient leur solde commercial s'améliorer

- Les importations, dont la hausse ralentit en 2018 (+3,8 % après +6,8 % en 2017), atteignent à 551,5 Md€ leur plus haut niveau en valeur. Les achats énergétiques (+17,0 % après +24,8 % en 2017) sont les principaux contributeurs à la croissance des importations totales tandis que les achats de biens hors énergie et matériel militaire n'augmentent que faiblement (+2,4 % après +5,0 %). Cette hausse concerne notamment les biens d'équipement et l'industrie automobile.
- Les exportations restent dynamiques (+3,8 % après +4,5 %), pour atteindre 491,6 Md€. Elles bénéficient notamment d'un niveau record de livraisons du secteur aéronautique, du dynamisme des ventes de l'industrie textile, des véhicules automobiles, des produits chimiques, ou encore de l'industrie navale grâce à la livraison de deux paquebots, le Symphony of the Seas et le Celebrity Edge, aux Etats-Unis. Les ventes de matériel militaire repartent à la hausse (+2,6 % après -8,7 %). Hors énergie et matériel militaire, les exportations s'accroissent de 3,4 % après 4,1 % l'an passé.
- ✓ Hors énergie et matériel militaire, le solde s'améliore nettement: le déficit recule de 3,7 Md€ (-10,3 %) à 32,5 Md€. Cela reflète l'amélioration des soldes de la plupart des secteurs de l'industrie, à l'exception notable de l'industrie automobile et des produits métallurgiques.
- 1. Le recul des achats aéronautiques compense en partie la hausse des importations d'énergie, de l'automobile et des biens d'équipement

La facture énergétique s'accroît de 17,1 % sous l'effet notamment de la hausse du prix du pétrole

Les achats énergétiques augmentent de 17,0 % à 66,8 Md€, en raison de la forte hausse des approvisionnements en produits pétroliers raffinés

(+23,8 % à 23,2 Md€) et en hydrocarbures naturels (+13,7 % à 43,6 Md€), sous l'effet de l'augmentation du prix du pétrole brut (71,0 USD en moyenne annuelle pour le baril de Brent contre 54,8 USD en 2017). Les achats énergétiques expliquent à eux seuls plus de la moitié de la hausse des importations totales. Les exportations croissent également (+ 16,6 %), mais à un rythme légèrement moins élevé que celui des importations. Ainsi, la facture énergétique ¹⁵ s'accroît de 17,1 % (+6,7 Md€) à 46,0 Md€, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2014 (54,9 Md€).

Le déficit du secteur automobile atteint un point haut historique

Les exportations du secteur automobile progressent en 2018 (+4,4 % à 50,6 Md€), plus faiblement qu'en 2017 (+9,6 %), mais permettant d'atteindre **leur plus haut niveau depuis 2007**. La progression plus rapide des importations (+7,9 %) pèse cependant sur le déficit du secteur qui augmente de 15,6 % à 12,4 Md€.

Malgré la hausse des ventes de véhicules finis (+7,9 % à 35,5 Md€ après +12,7 % en 2017), le déficit se creuse et atteint un pic à 9,8 Md€ en raison de la forte augmentation des achats (+7,1 %, en particulier depuis le Portugal, la Roumanie et l'Italie, après +7,4 % en 2017).

Parallèlement, les achats d'équipements automobiles s'accroissent (+9,9 % à 17,6 Md€ après +10,4 % en 2017), en particulier en provenance d'Europe occidentale (notamment Allemagne, Italie et Espagne), d'Europe centrale (République tchèque, Pologne) et d'Asie (Japon, Chine) tandis que les ventes se rétractent (-3,0 % à 15,0 Md€). Ainsi, le

40

^{15 (}solde des « Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets » et des « Produits pétroliers raffinés et coke »)

solde des équipements automobiles, habituellement excédentaire et qui était devenu déficitaire pour la première fois en 2017, se creuse à -2,6 Md€ (après -0,5 Md€), son plus bas niveau historique.

Le solde des équipements automobiles diminue progressivement depuis 2013 sous l'effet d'importations qui progressent notamment depuis les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et d'Asie tandis que le choix de privilégier l'implantation de filiales à l'étranger pour être présent sur les marchés dynamiques freine les exportations.

Les achats de biens d'équipements continuent d'augmenter, en particulier de machines et d'équipements électriques

importations de biens d'équipement augmentent en 2018, mais à un rythme inférieur à 2017 : **+2,7** % à 118,5 Md€ après +5,3 %. Les achats de machines industrielles et agricoles enregistrent une croissance soutenue (+7,0 % à 45,4 Md€ après +5,2 % en 2017), de même que les équipements électriques (+3,9 % à 27,4 Md€ après +7,7 % l'an dernier), tandis que les achats de produits informatiques et électroniques (-2,0 %) se réduisent. En conséquence, et malgré la hausse des exportations (+2,0 %), le solde des biens d'équipements se détériore (passant d'un déficit de 27,4 Md€ à 28,7 Md€).

Cette évolution pourrait être liée à la poursuite de la reprise de l'activité économique, en particulier de l'investissement des entreprises.

L'excédent aéronautique atteint un nouveau record sous l'effet de la reprise des exportations et du repli des importations pour la 2ème année consécutive

Les exportations aéronautiques sont en hausse en 2018 : +2,7 % à 57,2 Md€ après une baisse en 2017 de 3,7 %. Ce résultat s'explique essentiellement par un nombre record de livraisons d'Airbus cette année.

Les importations continuent de se replier fortement : -5,8 % à 30,2 Md€ après -8,8 % en 2017. Cette diminution s'explique par des acquisitions moindres au Royaume-Uni (-16,8 %), en Allemagne (-11,6 %) et aux Etats-Unis (-4,0 %).

Au total, l'excédent du secteur aéronautique et spatial atteint 27,1 Md€ (après 23,7 Md€), soit son plus haut niveau historique en valeur.

Trésor-éco n° 230 – Octobre 2018¹⁶

Comment expliquer la réduction de l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire ?

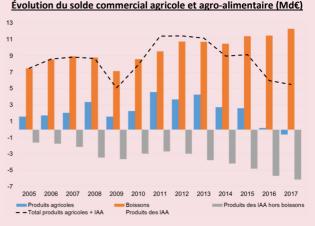
Le secteur agricole et agro-alimentaire est l'une des principales forces du commerce extérieur français. Il constitue notre troisième excédent sectoriel, à 5,5 Md€ en 2017, derrière le secteur aéronautique et spatial et la chimie. Cet excédent est très concentré sur quelques produits, en particulier les boissons et les céréales.

Depuis le début des années 2010, ce solde s'est progressivement réduit. L'excédent en hausse des produits de terroir (notamment en raison de la hausse du prix des vins et spiritueux) a certes permis de compenser le déficit croissant des autres biens transformés, mais le solde des produits agricoles bruts, principalement tributaire de l'évolution de la balance céréalière, s'est nettement creusé depuis 2013.

En ligne avec les évolutions générales de son commerce international, la France connaît un recul marqué de ses parts de marché à l'export dans le secteur agricole et agro-alimentaire depuis 15 ans, en particulier à destination de l'Union européenne, alors que ses principaux concurrents européens ont mieux résisté, en particulier l'Allemagne. Ce recul résulte surtout d'un déficit de compétitivité, qui expliquerait plus de 70 % de la réduction du solde, et dans une moindre mesure d'un positionnement moins favorable sur les marchés porteurs.

Ce manque de compétitivité est patent dans le secteur des produits transformés. Le coût du travail dans l'industrie agro-alimentaire est plus élevé et a augmenté plus vite que chez ses principaux concurrents européens depuis les années 2000. Les mesures récentes d'allègement du coût du travail devraient néanmoins améliorer la compétitivité-coût de l'économie et contribuer ainsi à dynamiser les exportations.

Sans qu'on puisse pour l'instant préciser leur ampleur respective, d'autres facteurs ont pu contribuer à une moindre compétitivité, à la fois pour les industries agro-alimentaires et pour le secteur agricole : la taille des exploitations agricoles, le niveau élevé de la fiscalité sur la production, les réglementations environnementales, un manque d'intégration des filières (entre l'amont et l'aval), ou encore l'inadéquation de certaines productions françaises à la demande internationale.



Source : Douanes

L'Asie reste par ailleurs pour la seconde année consécutive le premier débouché du secteur aéronautique français devant l'Europe, vers laquelle les ventes se stabilisent après un fort repli en 2017 (-30,2 %) du fait de l'arrêt progressif de la fabrication coordonnée. Les exportations vers l'Allemagne, notre premier marché, continuent de se replier (-5,1 % à 9,4 Md€). Elles progressent cependant vers les Etats-Unis (+3,9 % à 8,6 Md€), deuxième marché des exports français, et vers la Chine (+29,8 % à 8,3 Md€).

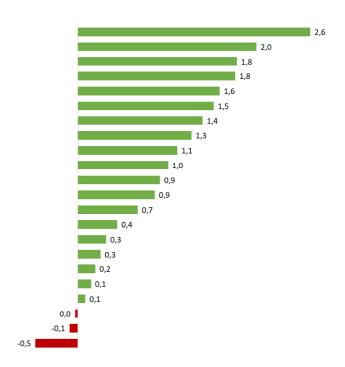
¹⁶ Cf. F. Dauba, X. Ory et O. Touze (2018), «Comment expliquer la réduction de l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire », *Trésor-Eco* n°230 : https://bit.ly/2MnQMeW

Les véhicules automobiles et le textile sont les secteurs qui ont le plus contribué à la hausse des exportations en 2018

Principales
contributions à la
variation des
exportations entre
2017 et 2018 en Md€
Source :Douanes

Véhicules automobiles Textiles Biens d'équipement Chimie, cosmétique Hydrocarbures naturels Aéronautique et spatial Produits pétroliers raffinés Navires et bateaux Électricité Produits agricoles Métallurgie Pharmacie Bijouterie Produits en caoutchouc Matériel ferroviaire roulant Bois, papier et carton Industrie agroalimentaire (IAA) Matériel militaire Déchets industriels Produits de l'édition Obiets d'art

Équipements pour automobiles



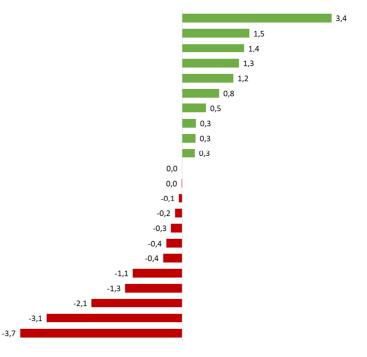
L'énergie, les biens d'équipement et l'automobile sont les secteurs qui ont le plus contribué à la hausse du déficit commercial

contributions à la variation du solde commercial entre 2017 et 2018 en Md€ Source : Douanes

Principales

Aéronautique et spatial Électricité Produits agricoles Navires et bateaux Pharmacie Textiles Chimie, cosmétique Bijouterie Matériel militaire Matériel ferroviaire roulant Déchets industriels Produits de l'édition Objets d'art Industrie agroalimentaire (IAA) Produits en caoutchouc Bois, papier et carton Véhicules automobiles Métallurgie Biens d'équipement Équipements pour automobiles Produits pétroliers raffinés

Hydrocarbures naturels



2. Bien qu'elles ralentissent dans certains secteurs, les exportations restent dynamiques

Les exportations de la plupart des catégories de biens augmentent

Les exportations françaises sont globalement dynamiques : elles augmentent de 3,8 % (après 4,5 % en 2017).

La majorité des secteurs contribue positivement à la hausse des exportations, notamment les véhicules automobiles (+7,9 % à 35,5 Md€ après +12,7 %), le textile (+8,2 % après +4,9 %), l'aéronautique et le spatial (+2,7 % après -3,7 %) et l'industrie navale (+67,9 % après -25,6 %).

L'excédent du secteur de l'electricité s'améliore du fait d'un accroissement des exportations et d'un repli marqué des importations

Les importations d'électricité se réduisent fortement en 2018 (-35,3 % à 0,8 Md€ après +30,7 % en 2017), en raison en partie de conditions climatiques favorables, tandis que les exportations se sont accrues de 45,2 % pour atteindre 3,6 Md€, retrouvant ainsi leur niveau de 2008 (3,5 Md€). Ainsi, l'excédent double, passant de 1,3 Md€ à 2,8 Md€.

Le secteur naval est l'un des principaux contributeurs à la croissance des exportations en 2018, grâce à la livraison de deux paquebots aux Etats-Unis

Les exportations de navires et bateaux rebondissent fortement en 2018 (+67,9 % après -25,6 % en 2017) et atteignent un niveau record (2,3 Md€) grâce à la livraison par les chantiers de Saint-Nazaire de deux paquebots aux Etats-Unis : le Symphony of the Seas, qui devient le plus grand paquebot du monde (3 cm de plus que le Harmony of the Seas), et le Celebrity Edge. Les importations diminuent de 2,1 % à 0,8 Md€ (après -12,1 % en 2017). Au total, l'excédent du secteur double par rapport à 2017 et atteint ainsi 2,3 Md€.

Les exportations du secteur ferroviaire s'améliorent également

Le matériel ferroviaire roulant voit ses exportations augmenter de 0,3 Md€ à 0,9 Md€ (soit +54,8 % après -33,8 % en 2017). Les importations sont également en hausse de +4,4 % à 0,7 Md€ après +4,9 % en 2017. Le solde redevient ainsi excédentaire à 0,2 Md€ (après -0,1 Md€).

Les ventes agricoles repartent à la hausse après deux années consécutives de baisse

Après la chute importante des ventes de produits agricoles en 2016 et 2017 du fait de la mauvaise récolte céréalière de l'été 2016, **les exportations rebondissent fortement en 2018** (+7,2 % à 14,9 Md€ après -2,8 % en 2017). Parallèlement, les importations reculent de 2,7 % à 14,1 Md€, le solde redevenant ainsi excédentaire à 0,8 Md€ après (-0,6 Md€ en 2017).

A 5,8 Md€ (après 6,0 Md€ en 2016), l'excédent des produits agroalimentaires diminue (-2,7 %) après la reprise observée en 2017 (+4,9 %), en raison d'une hausse plus importante des achats (+0,9 %) que des ventes (0,4 %). Le solde se détériore essentiellement sous l'effet de la baisse de l'excédent des produits

laitiers, des produits alimentaires divers et des aliments pour animaux, et du creusement du déficit du secteur de la viande.

Les produits en caoutchouc, en bois, papier et carton et les déchets industriels enregistrent également une hausse de leurs importations (respectivement +2,7 % à 26,5 Md€, +4,7 % à 13,7 Md€, +5,3 % à 1,8 Md€) plus importante que celle de leurs exportations (respectivement +2,3 % à 19,5 Md€, +3,0 % à 8,9 Md€, +1,8 % à 4,7 Md€), ce qui contribue à augmenter leur déficit.

A l'inverse, les achats de métaux ralentissent considérablement (+5,2 % à 40,9 Md€ après +13,0 %), mais moins que les exportations (+2,9 % à 32,3 Md€ après +12,5 %), ce qui entraîne une dégradation du solde (passant d'un déficit de 7,5 Md€ à 8,6 Md€).

Les exportations militaires repartent à la hausse

Les ventes de matériel militaire augmentent en 2018 (+2,6 % à 5,9 Md€ après -8,7 % en 2017). A 5,9 Md€, les exportations d'armement se maintiennent à un niveau élevé comparé aux années précédentes (entre 2,7 Md€ et 6,3 Md€ depuis 2005). Les importations diminuent (-7,5 % à 1,9 Md€ après +25,5 %), ce qui contribue à augmenter légèrement l'excédent (3,9 Md€ après 3,6 Md€ en 2017).

3. La chimie, les produits pharmaceutiques, l'industrie textile et le luxe contribuent à améliorer le solde commercial

Le secteur de la chimie est l'un des principaux contributeurs à la croissance des exportations en 2018

Les exportations de produits chimiques et cosmétiques enregistrent une hausse de 3,1 % après +9,2 % en 2017, atteignant 58,3 Md€. Elles sont tirées par l'ensemble des sous-catégories de produits : les parfums et cosmétiques (+6,7 %), les produits chimiques de base et matières plastiques et les produits divers (respectivement +0,6 % et +3,3 %). Les ventes s'accroissent surtout à destination de l'Asie du nord, de l'Europe occidentale et des Etats-Unis. Les importations augmentent aussi mais dans une moindre proportion (+2,7 % à 45,3 Md€). Au total, le solde s'améliore légèrement, passant d'un excédent de 12,5 Md€ à 13,1 Md€.

L'excédent pharmaceutique repart à la hausse

L'excédent de l'industrie pharmaceutique s'améliore nettement à 4,6 Md€ (+34,1 % après -13,2 % en 2017), sous l'effet simultané d'une contraction des importations (-1,1 % à 26,0 Md€ contre +3,7 % en 2017) et d'une hausse des exportations (+2,9 % à 30,6 Md€ après +1,4 %).

Le solde de l'industrie textile se redresse, même s'il reste largement déficitaire

Le solde de l'industrie textile se redresse en 2018 de 6,1 % à -12,8 Md€ après -13,6 Md€ en 2017, les exportations augmentant plus rapidement (+8,2 %) que les importations (+3,0 %). Cette réduction est la plus forte observée depuis 2012, et est principalement due à la forte diminution du déficit des produits en cuir et des bagages (-49,4 % à -0,7 Md€ après -1,3 Md€ en 2017).

L'excédent des filières du luxe¹⁷ se rapproche de celui de l'aéronautique, grâce à des exportations toujours aussi dynamiques

Les filières du luxe affichent de très bonnes performances, avec une progression de leurs exportations de 6,3 %, pour un montant de 51,3 Md€, et un excédent de 23,8 Md€, en hausse de 1,8 Md€.

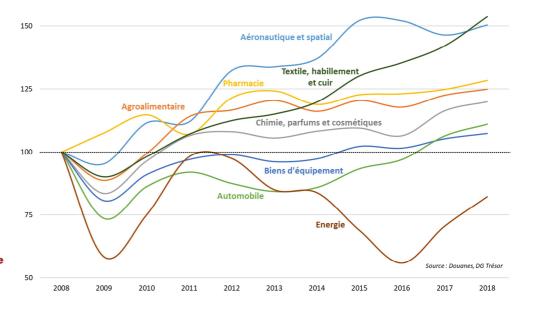
- boissons: (essentiellement composées de vins, champagne et cognac): 16,3 Md€ d'exportations (+2,5 %), pour 12,3 Md€ d'excédent;
- parfums et cosmétiques: 16,4 Md€ d'exportations (+6,7 %) pour 11,4 Md€ d'excédent;
- cuir, bagages et chaussures: 10,9 Md€ d'exportations (+10,5 %) pour 0,7 Md€ de déficit;
- bijouterie et joaillerie: 6,5 Md€ (+11,3 %) d'exportations pour un solde en léger excédent à 0,3 Md€.

_

¹⁷ Boissons, parfums et cosmétiques, cuir et bagagerie, bijouteriejoaillerie, objets d'art

8. Echanges par secteur

+27,1 Aéronautique et spatial +23,7 Source : Douanes, DG Trésor Chimie, parfums et cosmétiques +13,1 + 12.5 Soldes 2018 Produits agricoles et agroalimentaires +6,7 ///// +5,4 Soldes 2017 Pharmacie +4,6 -1,0 💆 0,6 Autres matériels de transport Automobile Textile, habillement et cuir -**12,8** -13,6 Autres biens d'équipement Produits informatiques, électro. et opt. Autres produits industriels et divers -30,6 -29.4 Energie -39,3



augmentent en 2018 (en Md€ - CAF/FAB)

Les 4 premiers

excédents sectoriels de la France

La progression des exportations de textile depuis 2008 rejoint celle de l'aéronautique

(base 100 en 2008)

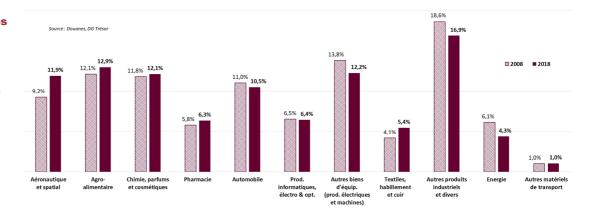
Evolution des échanges par produits (CAF/FAB, en Md€)

		Volution	2017	ges par pro	duits (C)	ti /i Ab, ei		
Données brutes est	imées	Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors	Export	464,0	100,0%	4,8%	482,3	100,0%	3,9%	
matériel militaire	Import	539,5	100,0%	6,8%	560,8	100,0%	3,9%	
materiei militaire	Solde	-75,5		21,2%	- <i>78,5</i>		4,0%	
Ensemble CAF/FAB hors	Export	446,2	96,2%	4,1%	461,5	95,7%	3,4%	3,27%
matériel militaire - hors	Import	482,4	89,4%	5,0%	494,0	88,1%	2,4%	2,11%
énergie	Solde	-36,2			-32,5			
	Export	17,8	3,8%	26,2%	20,8	4,3%	16,6%	0,72%
Energie	Import	57,1	10,6%	24,8%	66,8	11,9%	17,0%	2,02%
	Solde	-39,3			-46,0			
	Export	61,2	13,2%	4,0%	62,4	12,9%	2,0%	0,25%
Agroalimentaire	Import	55,8	10,3%	5,4%	55,7	9,9%	-0,1%	-0,01%
	Solde	5,4			6,7		annuelle 3,9% 3,9% 4,0% 3,4% 2,4% 16,6% 17,0% 2,0% -0,1% 7,2% -2,7% 2,5% 8,7% -0,6% 0,1% 2,0% 2,7% 4,9% 3,0% 2,7% 4,9% 3,0% 3,8% 2,7% 8,2% 3,0% 3,0% 4,7% 3,1% 2,7% 2,9% -1,1% 2,3% 2,7% 2,9% 5,5% 1,5% -3,2%	
	Export	13,9	3,0%	-2,8%	14,9	3,1%		0,22%
Agricole	Import	14,5	2,7%	2,8%	14,1	2,5%	-2,7%	-0,07%
	Solde	-0,6	2.40/	C 00/	0,8	2 40/	Croissance annuelle 3,9% 3,9% 4,0% 3,4% 2,4% 16,6% 17,0% 2,0% -0,1% 7,2% -2,7% 2,5% 8,7% -0,6% 0,1% 2,0% 2,7% 4,9% 3,0% 2,7% -5,8% 4,4% 7,9% 3,8% 2,7% 8,2% 3,0% 3,0% 4,7% 2,9% 5,1% 2,9% 5,2% 5,5% 1,5%	0.000/
Boissons	Export	15,9	3,4%	6,9%	16,3	3,4%	Croissance annuelle 3,9% 3,9% 4,0% 3,4% 2,4% 16,6% 17,0% 2,0% -0,1% 7,2% -2,7% 2,5% 8,7% -0,6% 0,1% 2,0% 2,7% 4,9% 3,0% 2,7% -5,8% 4,4% 7,9% 3,8% 2,7% 8,2% 3,0% 3,0% 4,7% 2,9% 5,1% 2,9% 5,2% 5,5% 1,5% -3,2%	0,09%
DUISSUIIS	Import Solda	3,6	0,7%	6,5%	4,0	0,7%	8,/%	0,06%
	Solde	<i>12,3</i> 31,4	6,8%	5,8%	<i>12,3</i> 31,2	6,5%	0.69/	-0,04%
Produits IAA hors	Export Import	37,6	7,0%	5,6% 6,4%	37,7	6,7%	-	0,00%
boissons	Solde	-6,2	7,076	0,476	-6,5	0,776	0,176	0,00%
	Export	88,1	19,0%	3,6%	89,8	18,6%	2.0%	0,37%
Biens d'équipements	Import	115,4	21,4%	5,3%	118,5	21,1%		0,56%
biens a equipements	Solde	-27,4	21,470	3,370	-28,7	21,170	2,770	0,50%
	Export	107,5	23,2%	1,1%	112,8	23,4%	1 9%	1,15%
Matériels de transport	Import	94,7	17,5%	1,7%	97,5	17,4%		0,52%
Materiels de transport	Solde	12,8	17,570	1,770	15,3	17,470	2,7% 4,9% 3,0% 2,7% -5,8% 4,4%	0,3276
	Export	55,7	12,0%	-3,7%	57,2	11,9%	2.7%	0,32%
Aéronautique & spatial	Import	32,0	5,9%	-8,8%	30,2	5,4%		-0,31%
, ,	Solde	23,7	2,2,1	5,275	27,1	-,	-5,8%	5,5 =, 5
	Export	48,4	10,4%	9,6%	50,6	10,5%	4,4%	0,46%
Automobile	Import	58,3	10,8%	8,2%	62,9	11,2%		0,88%
	Solde	-9,9			-12,4			
A tura a usura di cita	Export	186,1	40,1%	6,4%	193,3	40,1%	3,8%	1,53%
Autres produits industriels	Import	213,2	39,5%	6,3%	219,1	39,1%		1,06%
industrieis	Solde	-27,1			-25,8			
Textiles, habillement,	Export	24,3	5,2%	4,9%	26,3	5,4%	8,2%	0,45%
cuir et chaussures	Import	37,9	7,0%	3,5%	39,1	7,0%	3,0%	0,21%
cuil et cilaussules	Solde	-13,6			-12,8			
	Export	8,6	1,9%	2,4%	8,9	1,8%	3,0%	0,05%
Bois, papier et carton	Import	13,1	2,4%	4,1%	13,7	2,4%	4,7%	0,12%
	Solde	-4,4			-4,8			
Produits chimiques,	Export	56,6	12,2%	9,2%	58,3	12,1%		0,37%
parfums et cosmétiques	Import	44,1	8,2%	7,5%	45,3	8,1%	2,7%	0,22%
	Solde	12,5			13,1			
Produits	Export	29,7	6,4%	1,4%	30,6	6,3%		0,18%
pharmaceutiques	Import	26,3	4,9%	3,7%	26,0	4,6%	-1,1%	-0,05%
	Solde	3,4	4.467	4 20/	4,6	4.007	2 20/	0.000/
Produits en caoutchouc	Export	19,0	4,1%	4,2%	19,5	4,0%		0,09%
et en plastique, produits	Import	25,8	4,8%	5,9%	26,5	4,7%	۷,1%	0,13%
minéraux divers	<i>Solde</i> Export	- <i>6,8</i> 31,4	6,8%	12,5%	- <i>7,0</i> 32,3	6,7%	2 00/	0,20%
Produits métallurgiques	Import	31,4	5,8% 7,2%	12,5%	40,9	7,3%		0,20%
et produits métalliques	Solde	-7,5	1,2/0	13,070	-8,6	1,3/0	J, Z/0	0,30/0
	Export	16,5	3,6%	2,8%	17,5	3,6%	5.5%	0,20%
Produits manufacturés	Import	27,3	5,1%	3,8%	27,7	4,9%		0,07%
divers	Solde	-10,7	3,1/0	3,070	-10,2	1,570	1,570	0,0770
	Export	3,3	0,7%	-11,9%	3,2	0,7%	-3.2%	-0,02%
Produits Divers	Import	3,3	0,6%	-1,0%	3,2	0,7%		-0,02%
	Solde	-0,0	0,070	2,070	- 0,0	0,070	5,1/0	5,0 <u>2</u> /0
	20146	٥,٥			U 0,0			

Source : Douanes, DG Trésor

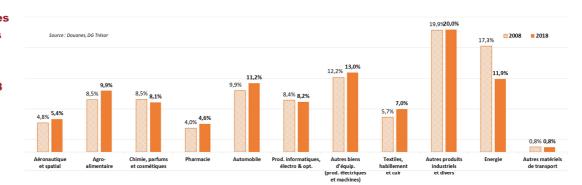
Répartition des exportations par grands secteurs en 2008 et 2018

(en % du total CAF/FAB hors militaire)



Répartition des importations par grands secteurs en 2008 et 2018

(en % du total CAF/FAB hors militaire)



POUR EN SAVOIR PLUS:

Les échanges de biens de la France par produit http://bit.ly/2nvuKeG

Voir également les données détaillées par pays et produit, au niveau le plus fin de la nomenclature douanière, sur les 3 dernières années (se rendre dans la rubrique « données détaillées produits pays ») http://bit.ly/2nxb6zi, ainsi que les échanges des régions et départements française par produit http://bit.ly/2GGbwex

Le solde commercial de la France s'améliore vis-à-vis de l'Union européenne et de l'Amérique

La présente fiche porte uniquement sur les échanges de biens. Les données d'échanges de services par pays partenaires ne seront disponibles que dans le courant de l'année 2019.

- ✓ La croissance des exportations de biens est principalement portée en 2018 par les pays de l'Union européenne et d'Amérique. L'UE contribue ainsi à un accroissement de 12,3 Md€ des ventes françaises, tandis que les ventes vers le continent américain augmentent de 5,2 Md€.
- ✓ Les pays ayant contribué le plus fortement à la croissance des exportations en Europe sont l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne. Hors Europe, les pays qui ont le plus poussé les ventes à la hausse sont les Etats-Unis, suivis de la Chine, de Singapour et du Qatar.
- Les importations progressent plus rapidement depuis les pays hors Union européenne que depuis l'UE. La hausse du coût de l'énergie a notamment entraîné un accroissement des importations depuis le Proche et Moyen-Orient (+2,0 Md€ à 12,4 Md€) et depuis l'Afrique (+3,8 Md€ à 26,5 Md€).
- ✓ Contrairement à 2017, la progression des exports est plus forte vers les pays de l'UE (+4,5 % à 286,4 Md€) que vers le reste du monde (+3,1 % à 195,9 Md€).
- ✓ En termes de réduction du déficit commercial total, les principaux pays contributeurs sont les États-Unis (-4,4 Md€), le Royaume-Uni (-2,5 Md€), Singapour (-1,3 Md€), le Qatar (-1,2 Md€), et l'Allemagne (-1,1 Md€).
- ✓ A l'inverse, les plus fortes dégradations du solde interviennent avec l'Arabie Saoudite (+3,4 Md€), la Russie (+2,6 Md€), le Nigeria (+1,7 Md€) et la Turquie (+1,2 Md€).
- ✓ L'Allemagne demeure le principal client des exportations françaises en 2018 (70,7 Md€), suivie des Etats-Unis (38,4 Md€), qui n'étaient que 4^e l'an passé. L'Espagne

- complète le podium avec 37,6 Md€ d'exportations.
- 1. Le déficit commercial vis-à-vis de l'Union européenne diminue en 2018

Le déficit de la France vis-à-vis de l'UE diminue de 3.7 Md€ mais demeure à un niveau élevé

L'accroissement des échanges entre la France et les pays de l'UE s'est poursuivi en 2018, les exportations ayant cru de 12,3 Md€ (+4,5 % à 286,4 Md€) et les importations de 8,5 Md€ (+2,7 % à 322,8 Md€). L'augmentation plus importante des exportations françaises vers l'UE que des importations a permis de réduire le déficit bilatéral de 3,7 Md€ à 36,4 Md€. Ce déficit demeure néanmoins important, se situant de l'ordre de 5 Md€ au-dessus des déficits de 2015 et 2016.

Vis-à-vis de la zone euro, le déficit diminue également (-2,1 Md€) mais à un rythme moins important (-4,8 % à -42,4 Md€) restant ainsi supérieur à celui de l'ensemble de l'UE.

La hausse des exportations françaises vers l'UE est portée par l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie

Les exportations françaises vers l'UE atteignent un nouveau sommet en valeur avec un total de 286,4 Md€. C'est vers l'Espagne que les exportations progressent le plus (+2,0 Md€ à 37,6 Md€); le solde progressant ainsi de 0,6 Md€ à 0,9 Md€, son niveau le plus élevé depuis 2009.

Les exportations progressent nettement avec la Belgique (+1,9 Md€), mais les importations s'accroissent plus fortement (+2,8 Md€), contribuant ainsi à aggraver le déficit bilatéral de près d'un milliard d'euros. A l'inverse, les exportations vers l'Allemagne augmentent (+1,8 Md€ à 70,7 Md€) plus rapidement que les importations (+0,7 Md€),

permettant au déficit bilatéral de diminuer 1,1 Md€ et à l'Allemagne de rester le principal client de la France. A 16,2 Md€, il demeure néanmoins le principal déficit bilatéral de la France avec un pays européen.

Avec le Royaume-Uni, les exportations progressent de 1,5 Md€ à 32,7 Md€, tandis que les importations diminuent de 4,5 % à 20,7 Md€. L'excédent bilatéral progresse ainsi de 2,5 Md€ à 11,9 Md€.

Le solde avec l'Italie demeure stable à 6,8 Md€, les exportations (+1,0 Md€ à 36,3 Md€) augmentant dans les mêmes proportions que les importations (+1,0 Md€ à 43,1 Md€). Avec les Pays-Bas, le déficit diminue de 0,7 Md€ pour atteindre 7,9 Md€.

Le solde avec l'Autriche s'améliore de 0,8 Md€ par rapport à 2017, en contrecoup d'importations soutenues de produits pharmaceutiques l'an passé.

Au niveau de l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale, les exportations s'accroissent de 1,7 Md€ (+6,2 %) à 29,8 Md€, mais

Source : Dougnes DG Trésor

l'augmentation plus dynamique des importations (+2,5 Md€ à 36,6 Md€) entraîne une hausse du déficit de 0,8 Md€ à 6,8 Md€, son plus haut niveau historique en valeur. La croissance des ventes est soutenue vers la Pologne (+0,8 Md€, soit +8,6 %) et la République tchèque (+0,3 Md€, soit +6,4 %).

Les soldes commerciaux vis-à-vis des pays scandinaves se détériorent

Le déficit bilatéral vis-à-vis de la Suède augmente de 0,5 Md€ à 1,3 Md€ en raison d'une augmentation des importations (+0,6 Md€ à 6,5 Md€) plus marquée que celle des exportations (+0,1 Md€ à 5,1 Md€). Les exportations vers la Finlande diminuent de 0,3 Md€ tandis que les importations augmentent de 0,2 Md€, amenant le déficit à se creuser de 0,4 Md€.

Les exportations diminuent également vers Malte (-0,2 Md€ à 0,4 Md€), ce qui, lié à l'augmentation des importations (+0,1 Md€), entraîne une diminution de l'excédent de 0,3 Md€, celui-ci devenant quasiment nul.

6,0

UE hors zone euro

Amérique du Nord

Amérique du Sud

Afrique du Nord

Europe hors UE

Union européenne

Zone euro

Asean

Afrique

Asie

Proche et Moyen-Orient

Afrique subsaharienne

Le solde commercial s'améliore vis-à-vis de toutes les régions du monde à l'exception de l'Asie, de l'Afrique et du Proche et Moyen-Orient

(Solde des échanges de biens, en Md€) Soldes 2018

2.2

5.0

1.5

1.5

1.7

-0.9

-1.7

-0.9

-2.8

-2.2

-0.2

-36.4

-40.1

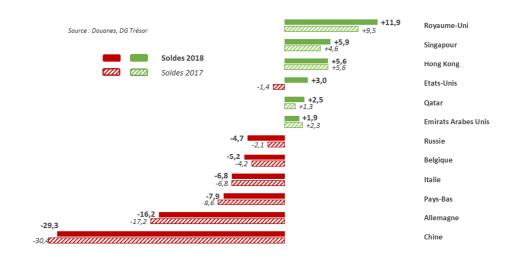
-42.4

-44.6

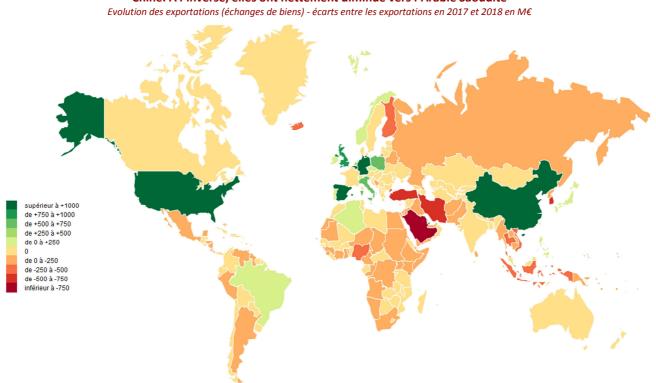
Le Royaume-Uni reste le 1^{er} excédent bilatéral pour la France, la Chine (hors Hong-Kong) demeure son 1^{er} déficit

6 principaux excédents et déficits bilatéraux de la France en 2018 (échanges de biens en Md€)

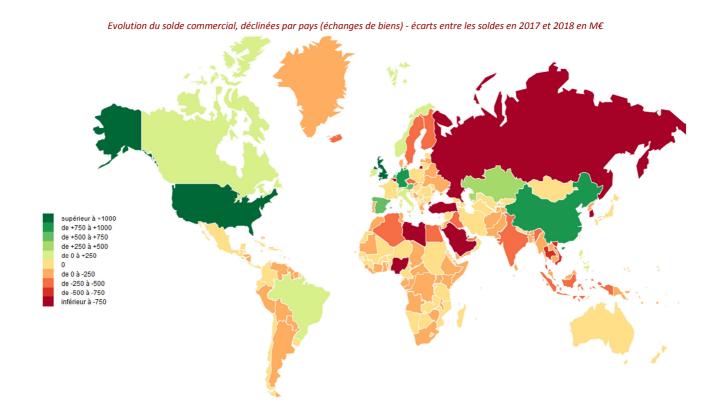
9. Echanges par pays



En Europe, les exportations françaises ont fortement augmenté vers les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Espagne et la Chine. A l'inverse, elles ont nettement diminué vers l'Arabie Saoudite



L'accroissement du déficit vient majoritairement des échanges avec des pays exportateurs de pétrole



2. Le déficit vis-à-vis de l'Europe hors UE se creuse de nouveau

Le déficit des échanges avec les pays européens situés hors de l'UE augmente fortement pour atteindre 9,7 Md€ en 2018, soit une augmentation de 2,8 Md€. Cela s'explique à la fois par un léger recul des exportations (-0,5 Md€ à 32,5 Md€) et par un net accroissement des importations (+2,4 Md€ à 42,2 Md€).

Cette dynamique est notamment due à l'évolution des échanges avec la Russie, marquée par une légère diminution des exportations (-0,2 Md€ à 5,3 Md€) et une très forte hausse des importations (+2,4 Md€ à 10,1 Md€), notamment de produits énergétiques. Il en résulte une hausse du déficit bilatéral de 2,6 Md€, qui s'établit ainsi à 4,7 Md€.

Avec la Turquie, le déficit s'aggrave de 1,2 Md€ pour atteindre 2,1 Md€, en raison également d'une baisse des exportations (-0,7 Md€ à 6,0 Md€) et d'une hausse des importations (+0,5 Md€ à 8,0 Md€); il s'agit du déficit bilatéral avec la Turquie historiquement le plus élevé.

L'excédent avec la Suisse progresse légèrement de 0,2 Md€ et retrouve, à 1,2 Md€, son niveau de 2016. Le déficit bilatéral avec la Norvège recule de 0,4 Md€ à 1,8 Md€, grâce à la hausse des exportations (+0,3 Md€ à 1,9 Md€) et à une légère diminution des importations (-0,1 Md€ à 3,7 Md€).

3. L'excédent commercial vis-à-vis de l'Amérique poursuit son rebond et atteint un nouveau record

Les échanges avec le continent américain enregistrent une nouvelle hausse sur l'année 2018, avec des exportations qui augmentent fortement (+10,6 %, soit +5,2 Md€ à 54,4 Md€) et des importations qui diminuent à nouveau (-0,7 % à 47,9 Md€). L'excédent atteint ainsi son plus haut niveau historique à 6,5 Md€, soit une augmentation de 5,5 Md€.

Les exportations vers les États-Unis sont à nouveau en hausse en 2018 (+4,4 Md€ à 38,4 Md€, soit une augmentation de 12,9 %). Cette hausse s'explique notamment par la livraison de deux paquebots, le Symphony of the Seas en mars et le Celebrity Edge en octobre, ainsi que par d'importantes livraisons dans le domaine de l'aéronautique. Grâce à cette hausse des exportations, les États-Unis deviennent le second client de la France, après avoir été 4^e en 2017. Les importations depuis les États-Unis sont stables à 35,4 Md€. Cela permet à la France de devenir excédentaire vis-à-vis des États-Unis pour la première fois depuis 2006, le solde passant de -1,4 Md€ en 2017 à 3,0 Md€ en 2018.

L'accord de libre-échange entre **l'Union** européenne et le Canada (Accord économique et commercial global) est entré en application provisoire le 21 septembre 2017 mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur ses effets sur les échanges. En 2018, les exportations françaises vers le Canada ont augmenté de 6,6 % à 3,4 Md€ (dont 0,7 Md€ pour les secteurs agricoles et agroalimentaires) tandis que les importations en provenance du Canada ont baissé de 6,5 % à 2,9 Md€ (dont 0,3 Md€ pour les secteurs agricoles et agroalimentaires).

Parmi les autres grands partenaires de la zone, le solde s'améliore avec le Brésil (+0,3 Md€ à 1,5 Md€) tandis que les échanges avec le Mexique sont en léger recul, le solde étant stable à 1,0 Md€. L'excédent avec l'Argentine est en léger recul (-0,2 Md€ à 0,4 Md€) en raison d'une diminution du même ordre des exportations.

4. Le déficit de la France vis-à-vis de l'Asie est stable

Le déficit vis-à-vis de l'Asie est globalement stable (+1,5 % à 29,5 Md€)

En 2018, les échanges avec les pays asiatiques ont été moins dynamiques qu'en 2017. Avec une hausse des exportations (+2,3 Md€ à 66,4 Md€) un peu en-deçà de celle des importations (+2,8 Md€ à 96,9 Md€), le déficit commercial vis-à-vis de la zone augmente légèrement, passant de 29,0 Md€ à

29,5 Md€.

Les exportations françaises à destination de la Chine (hors Hong-Kong) connaissent à nouveau une augmentation importante (+10,6 % à 20,8 Md€ après +17,7 %). Cela s'explique notamment par une augmentation des livraisons dans les domaines de l'aéronautique et du luxe. La hausse des importations est plus faible que celle des exportations (+1,8 % à 50,1 Md€), permettant ainsi une diminution du déficit bilatéral qui, à 29,3 Md€ (-3,7 %), demeure le principal déficit bilatéral de la France. Vers Hong-Kong, les exportations comme les importations sont stables, l'excédent se maintient ainsi à 5,6 Md€.

Avec la Corée du Sud, les exportations reculent de 13,7 % (-0,7 Md€ à 4,3 Md€) après avoir atteint leur plus haut niveau l'an passé, en contrecoup d'importantes livraisons du secteur aéronautique. A l'inverse, les importations s'accroissent de 10,4 % (+0,4 Md€ à 3,8 Md€), entrainant une diminution de l'excédent bilatéral de 1,0 Md€ à 0,5 Md€.

Les exportations vers le Japon augmentent de 0,3 Md€ pour atteindre 6,6 Md€ tandis que les importations croissent de 0,1 Md€ à 10,1 Md€. Le solde s'améliore ainsi de 0,1 Md€ à -3,4 Md€.

Les échanges avec Taïwan sont en net recul : les exportations reculent de 21,3 % (-0,6 Md€ à 2,2 Md€) et les importations se rétractent de 15,4 % (-0,5 Md€ à 2,5 Md€). Le solde se dégrade légèrement et s'établit à -0,3 Md€ pour 2018.

Les échanges vers l'ASEAN continuent d'augmenter en 2018

Le déficit avec les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) s'accroît légèrement en 2018 (passant de 0,9 Md€ à 1,1 Md€). Cette dégradation du solde bilatéral s'explique par une croissance moins rapide des exportations vers les pays d'Asie du Sud-Est (+6,3 % à 16,3 Md€) que des importations (+7,0 % à 17,3 Md€).

Avec Singapour, l'excédent s'accroît pour la quatrième année consécutive (+1,3 Md€) pour atteindre 5,9 Md€, son plus haut niveau historique. Cette progression, qui fait suite à celles observées les années précédentes, est toujours liée aux livraisons dans le secteur de l'aéronautique. Les

exportations sont en effet en forte hausse de 21,5 % (+1,5 Md€ à 8,2 Md€), les importations progressant dans le même temps de 9,0 % (+0,2 Md€ à 2,4 Md€).

Les exportations reculent vers la Thaïlande (-0,5 Md€ à 1,9 Md€), alors que les importations progressent de 0,1 Md€ à 2,8 Md€. Le déficit bilatéral double et atteint 0,9 Md€ pour 2018. Le déficit avec la Malaisie augmente également en raison d'une augmentation des exportations (+0,1 Md€ à 1,9 Md€), plus faible que celle des importations (+0,2 Md€ à 2,4 Md€).

Les exportations vers l'Indonésie poursuivent leur repli (-26,8 % à 1,3 Md€, après -36,3 % l'an passé) et atteignent leur plus bas niveau depuis 2011. Les importations progressent légèrement (+2,1 % à 1,9 Md€), le déficit se creusant de 0,5 Md€ à 0,6 Md€. Le déficit se creuse également avec le Vietnam (+0,7 Md€ à 4,2 Md€, plus haut niveau historique en valeur), en raison d'une hausse des importations de 0,3 Md€ et d'une baisse des exportations de 0,4 Md€.

Hors ASEAN, les exportations augmentent légèrement vers l'Inde (+0,2 Md€ à 5,5 Md€) et se maintiennent à un niveau record. Les importations progressent également mais à rythme plus soutenu (+0,6 Md€ à 6,0 Md€) ; le solde bilatéral est dès lors en déficit de 0,5 Md€, alors qu'il était à l'équilibre l'an passé.

Avec le Kazakhstan, le déficit diminue de 0,6 Md€ à 2,6 Md€ grâce à une diminution équivalente des importations, notamment de produits énergétiques.

5. Les soldes commerciaux vis-àvis du Proche et du Moyen-Orient et de l'Afrique se dégradent à nouveau en 2018

L'excédent recule vis-à-vis du Proche et du Moyen-Orient

L'excédent avec les pays du Proche et du Moyen-Orient est en repli de 56,5 % (-2,8 Md€ à 2,2 Md€), les exportations reculant nettement (-0,8 Md€ à 14,6 Md€). A l'inverse, les importations connaissent une hausse importante de 19,5 %, soit 2,0 Md€, et atteignent un niveau record à 12,4 Md€.

Les importations augmentent notamment dans le secteur énergétique depuis l'Arabie Saoudite (+2,4 Md€ d'importations dans le secteur de l'énergie), alors que les exportations diminuent de 1,0 Md€ à 3,5 Md€. Le solde, excédentaire en 2016 et 2017, s'effondre à -3,1 Md€ en 2018.

A l'inverse, les exportations vers le Qatar sont en forte hausse (+1,0 Md€ à 3,0 Md€) grâce à d'importantes livraisons aéronautiques, tandis que les importations diminuent (-0,2 Md€ à 0,5 Md€). L'excédent bilatéral avec le Qatar s'accroit ainsi de 1,2 Md€ et atteint un plus haut historique à 2,5 Md€.

Les échanges avec l'Iran diminuent suite aux nouvelles sanctions américaines : les exportations de 0,6 Md€ à 0,9 Md€ et les importations de 0,8 Md€ à 1,6 Md€. Le solde s'améliore mais demeure déficitaire (-0,7 Md€).

Avec Israël, les échanges sont en léger recul (-73 M€ pour les exportations, -92 M€ pour les importations), l'excédent demeurant stable à 0,2 Md€.

Le solde commercial avec l'Afrique devient déficitaire pour la première fois depuis 2012

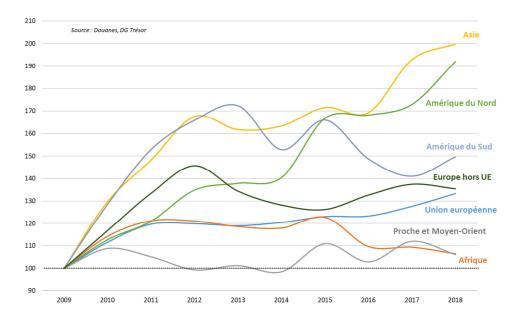
Le solde avec l'Afrique chute de 4,5 Md€ et devient déficitaire de 1,7 Md€. Les exportations diminuent

à nouveau (-2,7 % soit -0,7 Md€ à 24,8 Md€, leur plus bas niveau depuis 2009) tandis que les importations augmentent fortement (+16,7 %, soit +3,8 Md€), sous l'effet de la hausse du coût de l'énergie. Le solde commercial se dégrade presque autant avec les pays d'Afrique du Nord (-2,1 Md€ à -2,2 Md€) qu'avec les pays d'Afrique subsaharienne (-1,7 Md€ à 0,8 Md€). Les exportations progressent néanmoins en Afrique du Nord (+0,4 Md€ à 14,9 Md€), tandis qu'elles reculent vers l'Afrique subsaharienne

(-0,8 Md€ à 7,0 Md€). Avec l'Afrique australe, la hausse des importations (+0,4 Md€) et la baisse des exportations (-0,3 Md€) entraînent une chute du solde de 0,7 Md€ à -0,3 Md€.

La principale dégradation du solde concerne le Nigéria (-1,7 Md€ à -3,1 Md€) en raison d'une très forte hausse des importations (+1,3 Md€ à 3,7 Md€), notamment de produits énergétiques, et d'un repli des exportations (-0,4 Md€ à 0,6 Md€). Avec la Libye, une hausse des importations de 0,9 Md€ entraîne une augmentation équivalente du déficit, qui atteint 2,1 Md€.

Le solde bilatéral avec l'Algérie recule également (-0,5 Md€ à 1,1 Md€), dans les mêmes proportions qu'avec l'Afrique du Sud (-0,5 Md€ à 0,2 Md€).



L'Asie est la zone la plus dynamique pour les exportations françaises depuis la crise

(Exportations de biens, base 100 en 2009)

Synthèse des flux commerciaux de la France avec ses principaux partenaires commerciaux

			2018				2018			
Données brutes e	Données brutes estimées Md€ Poids Croissance Données brutes e annuelle		estimées	Md€	Poids	Croissance annuelle				
Ensemble CAF/FAB	Export	464,0	100,0%	4,5%			Asie		umache	
hors matériel	Import	539,5	100,0%	6,8%		Export	20,8	4,5%	10,6%	
militaire	Solde	- <i>75,5</i>		29,3%	Chine	Import	50,1	9,3%	1,8%	
	Unior	n Européenne	9			Solde	-29,3			
	Export	70,7	15,2%	2,6%		Export	6,2	1,3%	-0,7%	
Allemagne	Import	86,8	16,1%	0,8%	Hong-Kong	Import	0,7	0,1%	-2,7%	
	Solde	-16,2				Solde	5,6			
	Export	34,3	7,4%	5,8%		Export	5,5	1,2%	3,5%	
Belgique	Import	39,4	7,3%	7,7%	Inde	Import	6,0	1,1%	12,0%	
	Solde	-5,2				Solde	-0,5			
_	Export	37,6	8,1%	5,5%		Export	6,6	1,4%	4,1%	
Espagne	Import	36,7	6,8%	3,8%	Japon	Import	10,1	1,9%	1,3%	
	Solde	0,9	= 00/			Solde	-3,4	4 00/	04 =04	
Italie	Export	36,3	7,8%	2,9%	Cingonous	Export	8,2	1,8%	21,5%	
italie	Import	43,1	8,0%	2,4%	Singapour	Import	2,4	0,4%	9,0%	
	Solde	-6,8				Solde	5,9			
Davauma Uni	Export	32,7	7,0%	4,7%	Corée du Sud	Export	4,3	0,9%	-13,7%	
Royaume-Uni	Import	20,7	3,8%	-4,5%	Coree du Sud	Import	3,8	0,7%	10,4%	
100000000000000000000000000000000000000	Solde	11,9	2.00/	4.40/	00000000000000000000000000000000000000	Solde	0,5	0.20/	22.70/	
Davis Das	Export	17,7	3,8%	4,1%	\/: - t	Export	1,2	0,3%	-23,7%	
Pays-Bas	Import	25,6	4,7%	-0,1%	Vietnam	Import	5,4	1,0%	5,4%	
	Solde	-7,9	2 10/	9 C0/		Solde	-4,2			
Pologne	Export	9,9	2,1%	8,6%			oyen-Orient	0.70/	22.00/	
Pologile	Import <i>Solde</i>	10,9 -0,9	2,0%	6,8%	Arabie Saoudite	Export	3,5 6,6	0,7% 1,2%	-22,9%	
		· · · · · ·			Arable Sabudite	Import		1,2%	55,8%	
	Export	ope hors UE 5,3	1 10/	-4,3%		Solde	-3,1	0,7%	51,7%	
Russie	Import	10,1	1,1% 1,9%	-4,5% 30,6%	Qatar	Export Import	3,0 0,5	0,7%	-24,0%	
Nussic	Solde	-4,7	1,370	30,076	Qutui	Solde	2,5	0,170	-24,070	
	Export	16,0	3,4%	1,9%		Export	3,2	0,7%	-7,0%	
Suisse	Import	14,8	2,7%	0,8%	Emirats Arabes	Import	1,3	0,2%	16,8%	
3 01330	Solde	1,2	2,770	0,070	Unis	Solde	1,9	0,270	10,070	
	Export	6,0	1,3%	-10,6%			Afrique			
Turquie	Import	8,0	1,5%	7,2%		Export	4,4	0,9%	4,3%	
	Solde	-2,1	,	,	Maroc	Import	5,3	1,0%	6,8%	
		mérique				Solde	-1,0	,	,	
	Export	38,4	8,3%	12,9%	000000000000000000000000000000000000000	Export	5,3	1,1%	5,8%	
Etats-Unis	Import	35,4	6,6%	-0,1%	Algérie	Import	4,2	0,8%	23,3%	
	Solde	3,0	,	,		Solde	1,1	,	,	
	Export	3,4	0,7%	6,6%		Export	3,3	0,7%	1,7%	
Canada	Import	2,9	0,5%	-6,5%	Tunisie	Import	4,5	0,8%	6,9%	
	Solde	0,4				Solde	-1,2			
	Export	3,3	0,7%	-3,2%		Export	0,6	0,1%	-41,4%	
Mexique	Import	2,3	0,4%	-5,2%	Nigéria	Import	3,7	0,7%	51,1%	
	Solde	1,0				Solde	-3,1			
	Export	4,5	1,0%	8,2%		Export	0,2	0,0%	21,8%	
Brésil	Import	3,0	0,6%	2,0%	Libye	Import	2,3	0,4%	65,1%	
	Solde	1,5	********************	***********************************		Solde	-2,1			
	Export	0,8	0,2%	-17,5%			Océanie			
Argentine	Import	0,4	0,1%	4,5%		Export	2,6	0,6%	2,8%	
	Solde	0,4			Australie	Import	1,0	0,2%	-13,1%	
						Solde	1,6			

Sources : Douanes, DG Trésor

Synthèse des flux commerciaux de la France par grande région partenaire et contribution de chaque zone à l'évolution des échanges totaux

			2017		2018				
Données brutes est	imées	Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)	
Ensemble CAF/FAB hors	Export	464,0	100,0%	4,8%	482,3	100,0%	3,9%		
matériel militaire	Import	539,5	100,0%	6,8%	560,8	100,0%	0,0%		
materiermintane	Solde	- <i>75,5</i>		21,2%	- <i>78,5</i>		Croissance annuelle 3,9% 0,0% 4,0% 4,5% 2,7% 4,3% 2,7% -1,5% 5,9% -2,7% 16,7% 2,9% 16,9% 10,6% -0,7% 11,1% -0,9% 6,1% 2,2% -5,3% 19,5% 3,6% 3,0%		
	Export	274,1	59,1%	3,5%	286,4	59,4%	4,5%	2,66%	
Union européenne	Import	314,2	58,2%	6,1%	322,8	57,6%	2,7%	1,56%	
	Solde	-40,1			-36,4		Croissance annuelle 3,9% 0,0% 4,0% 4,5% 2,7% 4,3% 2,7% -1,5% 5,9% -2,7% 16,7% 2,9% 16,9% 10,6% -0,7% 11,1% -0,9% 6,1% 2,2% -5,3% 19,5%		
	Export	212,7	45,8%	3,5%	221,7	46,0%	4,3%	1,96%	
Zone euro	Import	257,2	47,7%	6,0%	264,2	47,1%	2,7%	1,27%	
	Solde	-44,6			-42,4				
	Export	33,0	7,1%	3,6%	32,5	6,7%	-1,5%	-0,10%	
Europe hors UE	Import	39,9	7,4%	13,2%	42,2	7,5%	5,9%	0,44%	
	Solde	-6,9			-9,7				
	Export	25,5	5,5%	-0,3%	24,8	5,1%	-2,7%	-0,14%	
Afrique	Import	22,7	4,2%	12,7%	26,5	4,7%	16,7%	0,79%	
	Solde	2,8			-1,7		2,9%		
	Export	14,5	3,1%	1,1%	14,9	3,1%	2,9%	0,09%	
Afrique du Nord	Import	14,6	2,7%	17,6%	17,1	3,0%	16,9%	0,52%	
	Solde	-0,2			-2,2				
	Export	49,2	10,6%	1,7%	54,4	11,3%	10,6%	1,20%	
Amériques	Import	48,2	8,9%	-0,2%	47,9	8,5%	-0,7%	-0,06%	
	Solde	0,9			6,5				
	Export	40,5	8,7%	2,9%	45,0	9,3%	11,1%	1,03%	
Amérique du Nord	Import	41,0	7,6%	-1,4%	40,6	7,2%	-0,9%	-0,06%	
	Solde	-0,5			4,4				
	Export	7,3	1,6%	-5,1%	7,8	1,6%	6,1%	0,10%	
Amérique du Sud	Import	6,1	1,1%	7,2%	6,2	1,1%	2,2%	0,02%	
·	Solde	1,2			1,5		3,9% 0,0% 4,0% 4,5% 2,7% 4,3% 2,7% -1,5% 5,9% -2,7% 16,7% 10,6% -0,7% 11,1% -0,9% 6,1% 2,2% -5,3% 19,5% 3,6% 3,0%		
Duraha at 2.5	Export	15,4	3,3%	8,9%	14,6	3,0%	-5,3%	-0,16%	
Proche et Moyen-	Import	10,4	1,9%	22,1%	12,4	2,2%	19,5%	0,43%	
Orient	Solde	5,0			2,2		· 		
Asie	Export	64,1	13,8%	14,0%	66,4	13,8%	3,6%	0,50%	
	Import	93,2	17,3%	7,0%	95,9	17,1%	3,0%	0,51%	
	Solde	-29,0	*	-	-29,5	•	-,		
	Export	2,8	0,6%	34,9%	3,2	0,7%	14,9%	0,10%	
Autres pays	Import	11,0	2,0%	11,1%	13,1	2,3%		0,45%	
. ,	Solde	-8,2	•	,	-9,9	•	•	•	

Source : Douanes, DG Trésor

POUR EN SAVOIR PLUS:

Les échanges de biens de la France par pays et zone géographique http://bit.ly/2EzoV7p

Voir également les données détaillées par pays et produit, au niveau le plus fin de la nomenclature douanière, sur les 3 dernières années (se rendre dans la rubrique « données détaillées produits pays ») http://bit.ly/2GFz3w4, ainsi que les échanges des régions et départements français par pays et zone partenaires http://bit.ly/2GGbwex

Dossiers pays sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères http://bit.ly/1mVSXrf

Dossiers pays sur le site de la Direction générale du Trésor http://bit.ly/1Q5fHCN

L'excédent aéronautique repart à la hausse et atteint un niveau record

- ✓ Le secteur aéronautique et spatial enregistre un excédent en forte hausse en 2018, à 27,1 Md€ après 23,7 Md€ l'année dernière (+ 14,3 %).
- ✓ En 2018, Airbus a néanmoins enregistré un nombre de commandes nettes (747) inférieur à celui de Boeing (893).
- ✓ En outre, les livraisons nettes d'Airbus en 2018 sont inférieures à celles de Boeing. Depuis 2012, l'écart des livraisons entre avionneurs reste à l'avantage de Boeing.

1. L'excédent du secteur aéronautique et spatial se redresse fortement en 2018

Les exportations aéronautiques et spatiales augmentent de 2,7 % en 2018 à 55,7 Md€, après deux années consécutives de baisse (-0,1 % en 2016 et

-3,7 % en 2017). En parallèle, les **importations du secteur continuent de se contracter fortement** : -5,8 % en 2018 à 30,2 Md€ après -8,8 % en 2017. Cela s'explique notamment par une baisse des importations de turboréacteurs, en particulier depuis le Royaume-Uni.

En conséquence, l'excédent du secteur progresse fortement et atteint un nouveau record en valeur à 27,1 Md€.

Le poids du secteur dans les exportations françaises se maintient à 12 %.

Airbus, dont les ventes représentent près de la moitié des exportations aéronautiques et spatiales, affiche un niveau record de livraisons en 2018. Sur l'année, d'après les données des Douanes, Airbus a livré depuis la France 347 appareils, pour un montant total néanmoins inférieur au record de 2016 (28,3 Md€, contre 346 appareils pour 30,8 Md€ en 2016).

Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus

L'assemblage et la livraison des Airbus sont réalisés principalement sur les sites de Toulouse et Hambourg :

- tous les A321 sont assemblés et livrés depuis Hambourg et Mobile :
- tous les A330 et A350 sont livrés depuis Toulouse ;

- les A380 sont tous assemblés à Toulouse mais la finalisation des appareils s'effectue à Hambourg (aménagement intérieur et peinture) et ils sont ensuite livrés directement depuis l'Allemagne ou rapatriés en France pour être livrés depuis Toulouse, selon la zone géographique des clients;
- les A319 et A320 sont assemblés et livrés depuis les diverses chaînes d'assemblage d'Airbus, à Hambourg, Toulouse, Mobile ou Tianjin.

En termes de part industrielle, la part française varie entre 30 % et 50 % selon le type d'appareil et la motorisation choisie. Notamment, même si aucune livraison n'est effectuée depuis le Royaume-Uni, la part britannique peut atteindre 30 % du prix de l'appareil – du fait de la conception des ailes et de la motorisation Rolls Royce le cas échéant – la part restante étant essentiellement allemande.

Les chiffres issus des statistiques douanières françaises ne comptabilisent comme livraisons que les ventes vers l'étranger d'appareils neufs assemblés en France. Leur montant comme leur nombre diffèrent donc des ventes totales de la société Airbus. En revanche, les chiffres globaux du commerce extérieur français en aéronautique incluent bien les exportations de produits semi-finis, ce qui explique que l'Allemagne soit le premier client de la France dans le secteur.

2. Les exportations du secteur restent tirées par l'Asie

L'Asie constitue pour la deuxième année consécutive notre première zone cliente en 2018, avec 36,7 % de nos exportations. Les ventes augmentent de 4,7 % à 21 Md€ après une hausse de 33,0 % en 2017 et l'excédent de 3,8 % à 19,7 Md€. Les exportations s'accroissent particulièrement à destination de la Chine (+1,9 Md€ à 8,3 Md€) et de Singapour (+0,7 Md€ à 2,4 Md€).

L'Europe, qui était jusqu'en 2016 la première zone cliente en partie du fait des échanges intra-groupe liés au processus de production de l'industrie aéronautique et spatiale, se situe en deuxième position. Son poids a fortement chuté en 2017 en raison de l'arrêt progressif du processus de fabrication coordonnée entre la France l'Allemagne et tend à se stabiliser en 2018. En effet, les opérations réalisées par Airbus dans le cadre de la « fabrication coordonnée » entre les deux pays ne représentent plus qu'1/5^{ème} des exportations vers l'Allemagne (près de la moitié jusqu'en 2016). Ainsi, l'Europe n'absorbe plus que 32,7 % de nos exportations contre 45,8 % en 2016 et 33,2 % en 2017. L'excédent se redresse à 3,2 Md€ après 0,9 Md€ en 2017.

L'Amérique représente 20,5 % de nos exportations, concentrées sur les États-Unis (15,1 % des

exportations aéronautiques totales). La balance commerciale devient excédentaire à 0,3 Md€ grâce à un rebond des exportations (+6,6 % à 11,7 Md€).

Le Proche et Moyen-Orient représentent 6,8 % de nos exportations (contre 7,4 % en 2017), avec le Qatar et l'Arabie Saoudite comme premiers clients. La région enregistre une diminution des ventes sur l'année

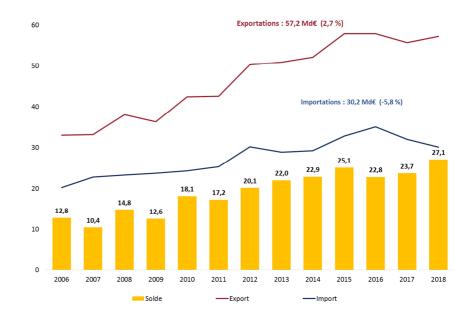
(-6,9 % à 3,9 Md€) tandis que les achats progressent fortement (+5,2 % à 0,1 Md€). L'excédent se réduit ainsi à 3,8 Md€ (après un excédent de 4,1 Md€ en 2017).

Enfin, l'Afrique correspond à 2,6 % des exportations françaises (contre 3,4 % en 2017). Nos ventes vers la région connaissent une très nette diminution (-22,3 % à 1,5 Md€).

Exportations et excédent repartent à la hausse et atteignent un nouveau record

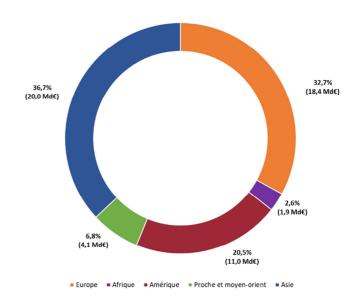
(en Md€)

<u>Source</u>: Douanes



L'Asie maintient son statut de premier partenaire à l'exportation, devant l'Europe

Source : Douanes



3. Nouveau record de livraisons pour Airbus

Airbus a livré au total 800 avions commerciaux à 93 clients. L'entreprise réalise ses objectifs pour l'année et établit un nouveau record, les livraisons ayant

dépassé de 11 % le record de 2017 (718 appareils), avec la livraison de 20 A220 (depuis que l'appareil a été intégré à la famille Airbus en juillet 2018), 626 appareils de la famille A320 (contre 558 en 2017), dont 386 A320neo (contre 181 NEO en 2017), 49 A330 (contre 67 en 2017), dont les trois premiers A330neo, 93 A350 XWB (contre 78 en 2017) et 12 A380 (contre 15 en 2017). Airbus augmente ainsi pour la 16^e année consécutive le nombre d'avions commerciaux livrés sur un an. Airbus est toutefois légèrement devancé par Boeing (qui enregistre 806 livraisons en 2018 contre 763 livraisons en 2017) pour la 7^e année consécutive.

Au cours des 16 dernières années, Airbus n'a cessé production d'accroître sa sur les chaînes d'assemblage final de Hambourg, Toulouse, Tianjin et Mobile, auxquelles est venue s'ajouter courant 2018 la chaîne de production d'A220 de Mirabel, au Canada. Les chaînes d'assemblage final des États-Unis et de Chine ont largement contribué à la hausse des livraisons d'Airbus en 2018. Pour la Famille A320 notamment, la chaîne d'assemblage final de Mobile. Alabama, a effectué sa 100^e livraison, et produit désormais plus de quatre appareils par mois. Dans le même temps, la chaîne d'assemblage final chinoise de Tianjin, a livré son 400^e A320, tandis qu'Airbus lançait l'exploitation de sa quatrième chaîne de production à Hambourg, en Allemagne.

Les soutiens étatiques pour financer les livraisons d'Airbus et Boeing, à travers l'intervention des agences de crédit-export, ont été gelés en 2016 dans un contexte de forte liquidité du marché bancaire et d'une confiance affichée des investisseurs dans la santé future du marché aéronautique. Toutefois, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, en collaboration avec Airbus, ont élaboré une procédure spécifique impliquant des diligences renforcées en matière de conformité afin de permettre au groupe Airbus de solliciter de nouveau des garanties publiques à l'export. Plusieurs commandes ont ainsi été soutenues en 2018 par les garanties publiques à l'export.

Des résultats satisfaisants en termes de commandes

Airbus a enregistré 747 commandes nettes en 2018 contre 1 109 en 2017 (contre 893 commandes nettes pour Boeing dont plus de 200 en décembre). Malgré ce recul, fin 2018, le carnet de commandes d'avions commerciaux d'Airbus atteignait un nouveau record à 7 577 appareils, dont 480 A220, contre 7 265 fin 2017.

Succès commercial de la gamme A320, montée en puissance de l'A350 et développement commercial de l'A220

Airbus a donc livré 626 appareils de la famille A320, dont 386 A320 NEO. De manière générale, le programme A320 est sur la bonne voie pour atteindre une cadence de 60 appareils par mois d'ici à mi-2019. Le groupe est aussi parvenu à assurer la montée en puissance de l'A350, avec 93 livraisons, contre 78 en 2017. Les équipes Airbus ont franchi avec succès un jalon industriel important pour l'A350, en atteignant la cadence visée de 10 appareils produits par mois.

Airbus a également livré 20 A220, l'ex-CSeries de Bombardier intégré à la famille Airbus en juillet 2018.

D'autres programmes sont en baisse. C'est le cas de l'A330, qui comptabilise 49 livraisons, soit 18 de moins qu'en 2017, et de l'A380 dont la baisse programmée de cadences amène le niveau de livraisons à 12 appareils, contre 15 l'année précédente. En février, la compagnie Emirates Airlines a passé une commande ferme de 20 A380, avec une option pour 16 autres appareils, permettant d'assurer la pérennité du programme. Les livraisons devraient débuter en 2020. L'A380, tout comme le Boeing 747, ont un marché potentiel plus étroit que les autres appareils : leur pertinence économique est fondée sur une croissance très forte de la fréquentation de ligne entre des mégapoles et hubs de différents continents, afin que les appareils puissent être utilisés dans des conditions optimales par les compagnies aériennes. La décision d'investir dans une remotorisation de l'A380 n'a pas été prise par Airbus, faute de perspectives suffisantes sur les ventes de cet appareil.

Airbus publiera ses résultats annuels pour l'exercice 2018 le 14 février 2019.

4. Dans le secteur spatial, un marché satellitaire très calme et une année dans la continuité pour Arianespace

Un marché satellitaire de plus en plus atone

Le marché 2018 s'est caractérisé par une poursuite de la baisse de dynamisme constatée depuis 2016. Thales Alenia Space (TAS) a conclu une nouvelle tranche de son contrat pour le segment-sol du système européen Galileo. Airbus Defence and Space (ADS) a poursuivi le développement commercial de sa constellation Pléiades NEO développée sur fonds propres. Les deux industriels sont par ailleurs toujours

en concurrence pour le remplacement du satellite vietnamien VN RED Sat 2, et se positionnent l'un et l'autre sur les grands projets de constellations satellitaires du New Space (OneWEB, LeoSat, Telesat).

Une année dans la continuité pour Arianespace

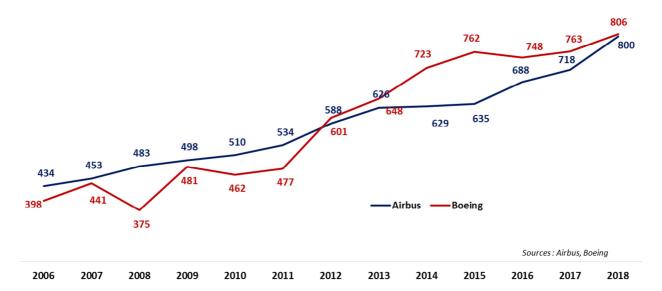
En 2018, Arianespace a signé 3 contrats de lancements vers l'orbite géostationnaire et 15 pour des lancements vers des orbites non-géostationnaires.

La société, qui a lancé plus de la moitié des satellites de télécommunications actuellement en service, a réalisé en 2018 un **chiffre d'affaire de 1,3 Md€.**

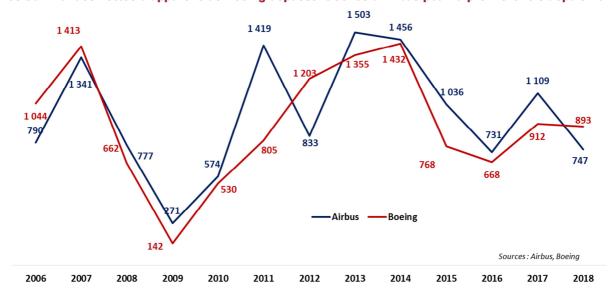
Comme en 2017, Arianespace a réalisé 11 lancements en 2018, tous réussis, au moyen de trois

systèmes de lancement en exploitation : six sur le lanceur lourd Ariane 5, trois sur le lanceur moyen Soyouz, deux sur le lanceur léger Vega.

Depuis 2012, les livraisons nettes de Boeing sont supérieures à celles d'Airbus



Les commandes nettes d'appareils de Boeing dépassent celles d'Airbus pour la première fois depuis 2012



POUR EN SAVOIR PLUS:

Les commandes et livraisons d'Airbus https://bit.ly/2FwpCC2

Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales http://bit.ly/2GH9s60

Résultats de l'industrie française aéronautique et spatiale, avec données statistiques, tableaux, graphiques

La facture énergétique continue de s'alourdir

- ✓ Après 4 années consécutives de baisse entre 2012 et 2016, la facture énergétique poursuit en 2018 le rebond entamé en 2017 (+24,2 %), passant de 39,3 Md€ à 46,0 Md€, soit une augmentation de 17,1 % sur l'année. La forte croissance du prix du pétrole au cours des trois premiers trimestres 2018 (voir encadré) continue de peser sur nos importations qui augmentent fortement en valeur.
- ✓ Cette augmentation est due à la hausse du prix du pétrole et à l'augmentation du cours du dollar par rapport à l'euro. Au total, les importations énergétiques augmentent de 17,0 % en valeur (66,8 Md€), tandis que les exportations s'accroissent de 16,6 % à 20,8 Md€.
- ✓ L'énergie continue de peser fortement sur notre balance commerciale, équivalant au deux tiers de notre déficit total.
- 1. A 46,0 Md€, la facture énergétique a subi la nette augmentation des prix du pétrole jusqu'à octobre

La facture énergétique (différence entre les importations et les exportations de produits énergétiques¹8), augmente de 6,7 Md€ en 2018 à 46,0 Md€, soit +17,1 % par rapport à l'année précédente. Après avoir fortement baissée entre 2012 (69,2 Md€) et 2016 (31,6 Md€), la facture énergétique est donc repartie à la hausse pour la deuxième année consécutive.

A la suite de l'augmentation du prix du pétrole sur les trois premiers trimestres de l'année (+52 % pour le baril de Brent entre janvier et début octobre, mais

+0,7 % sur l'année, en raison de la forte chute des cours sur les deux derniers mois de 2018), de la hausse du cours du dollar (+6,6 % par rapport à l'euro sur l'année) et d'une augmentation des hydrocarbures naturels importés (+18,2 % à 36,8 Md€ en valeur), les importations énergétiques continuent de s'accroître (+17,0 % en valeur à 66,8 Md€).

Dans le même temps, les exportations énergétiques augmentent (+16,6 % à 20,8 Md€), notamment grâce à une accélération des exportations de déchets industriels (+1,6 % à 4,6 Md€).

¹⁸ Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets ») et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

La facture énergétique continue de peser lourdement sur notre commerce extérieur : elle représente près des deux tiers du déficit commercial, un record depuis 2014.

2. Nos échanges énergétiques sont déficitaires, principalement tirés par les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers raffinés

La facture énergétique est principalement constituée d'hydrocarbures naturels (32,8 Md€) et de produits raffinés (13,2 Md€). La France est également déficitaire sur la houille (-1,7 Md€), les minerais métalliques (-1,5 Md€) et les produits divers des industries extractives (-0,3 Md€)

La France est en revanche excédentaire sur l'électricité (+2,8 Md€) et les déchets industriels (+2,9 Md€).

La facture
énergétique
augmente pour la
2ème année
consécutive, à
cause d'une
augmentation des
importations et de
la croissance des
prix du pétrole au
cours des trois
premiers trimestres

<u>Source</u> : Douanes, DG Trésor

Forte volatilité des prix du pétrole, avec une croissance soutenue jusqu'en octobre, puis un reflux notable

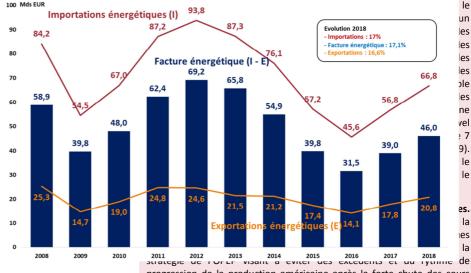
<u>Source</u> : Global Insight, Douanes, DG Trésor

Forte volatilité du prix du pétrole en 2018

L'entrée en vigueur le 1er janvier 2017 de l'accord de réduction de la production de 1,8 Mb/jour entre l'OPEP et onze pays non-OPEP (accord OPEP+ de Vienne, conclu en novembre 2016 et prolongé en mai et novembre 2017, soit jusqu'en décembre 2018) avait conduit à une stabilisation temporaire des cours, malgré la hausse de la production pétrolière américaine, puis à une nette remontée à partir de mi-juillet 2017

Le prix du baril de Brent a progressé de manière quasi-continue de mijuillet 2017 à début octobre 2018, atteignant un niveau inégalé depuis fin 2014. Cette progression s'explique essentiellement par les meilleures perspectives de rééquilibrage entre l'offre et la demande mondiale de pétrole, via la réduction des stocks excédentaires depuis 2014. Côté demande, l'affermissement de la croissance économique mondiale a soutenu la demande de pétrole. Côté offre, la baisse des productions journalières et des stocks sous l'effet du plafonnement de la production dans le cadre de l'accord OPEP+ de Vienne, les interruptions de la production dans certains pays producteurs (Venezuela, Lybie) et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient (en particulier le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien) ont contribué à soutenir les cours, en dépit de la hausse de la production américaine de pétrole nonconventionnel stimulée par la remontée des prix. Surtout, les craintes sur l'effet des sanctions américaines sur l'Iran et sur la capacité de réserve des principaux producteurs (dont l'Arabie saoudite, la Russie et les États-Unis) ont soutenu la hausse des cours sur les derniers mois.

Après un pic à 86\$ début octobre, le cours du Brent s'est nettement



progression de la production américaine après la forte chute des cours pétroliers. Pour 2019, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une hausse de la production hors-OPEP (+1,6 Mb/jour), largement tirée par la production américaine (+1,3 Mb/jour) malgré un léger

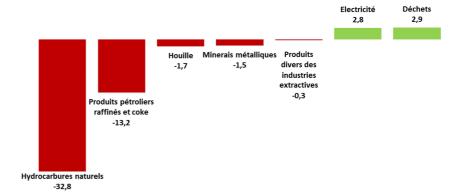


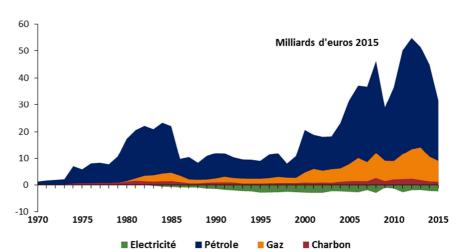
Le pétrole et le gaz bruts représentent la majeure partie de notre déficit énergétique

Source: Douanes, DG Trésor

Le pétrole reste sur longue période la principale composante de la facture énergétique, suivi par le gaz

<u>Source</u>: Ministère de la Transition écologique et solidaire, données Pégase, d'après Douanes





N.B. : La facture de l'électricité apparaît en négatif, le secteur étant excédentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Bilan énergétique de la France (annuel) : https://bit.ly/2RSL0ab

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au Développement durable, avril 2018.

Les Chiffres clés de l'énergie (annuel) : https://bit.ly/2F93oXi

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au Développement durable, septembre 2018

Perspectives énergétiques mondiales : https://bit.ly/2PW2Ub6

Agence internationale de l'énergie

Trésor-Éco n° 222 - Les énergies renouvelables thermiques : https://bit.ly/2Rx80Mr

Direction générale du Trésor, juin 2018

Le rapport « Panorama énergies air climat 2018 »: https://bit.ly/2fHCiod

Ministère de la Transition écologique et solidaire, février 2018.

2018 : actualités de la politique commerciale

1. La poursuite et l'intensification de fortes tensions commerciales ont conduit l'UE à engager des discussions bilatérales avec les Etats-Unis et, en parallèle, à prendre des initiatives, parfois conjointement avec d'autres pays, pour lancer un processus de modernisation de l'Organisation mondiale du commerce

Les Etats-Unis ont infléchi l'orientation de leur politique commerciale, ce qui s'est notamment traduit par l'adoption en 2018 de plusieurs types de mesures tarifaires. Les mesures ont principalement porté sur des importations en provenance de Chine, dans le cadre d'une initiative plus large adoptée sur la base de la règlementation nationale américaine, fondée sur une enquête sur la protection de la propriété intellectuelle. D'autres initiatives américaines ont cependant également affecté l'Union européenne (UE). Les Etats-Unis ont ainsi appliqué à partir du 1^{er} juin 2018, sur le fondement de la protection de la sécurité nationale, des droits de douane additionnels sur certains produits d'acier (droits additionnels de 25 %) et d'aluminium (droits additionnels de 10 %) provenant de nombreux partenaires commerciaux, portant en particulier sur environ 6,4 Md€ d'importations depuis l'UE. Les Etats-Unis ont par ailleurs lancé sur le même fondement une enquête visant à déterminer si les importations dans le secteur de l'automobile en provenance de l'UE devraient également être soumises à des mesures tarifaires.

La Commission européenne et les Etats-membres ont considéré que les mesures sur l'acier et l'aluminium ne sont pas justifiées et ne sont pas conformes aux règles de l'OMC. De façon unanime, et pour protéger les intérêts européens, les Etats-membres ont soutenu l'adoption de mesures de rééquilibrage, portant sur environ 2,8 Md€ d'importations au sein de l'UE depuis les Etats-Unis (par exemple de motocycles et de whisky). Ces mesures de rééquilibrage ont été prises sur le fondement des règles de l'OMC, et la Commission européenne a cherché à limiter autant que possible

l'impact de ces mesures sur les entreprises et les consommateurs européens. La Commission européenne a ainsi avant tout privilégié des produits pour lesquels des sources d'approvisionnement alternatives existent et a conduit une consultation publique préalable portant sur la liste des produits concernés.

La réponse ferme, proportionnée et unie de l'Union européenne face aux mesures sur l'acier et l'aluminium ne vise pas à déclencher une escalade, ni à réduire sur le long-terme les relations économiques transatlantiques, mais à faire respecter les droits des entreprises et des travailleurs européens. En parallèle de cette réponse, le président de la Commission européenne a proposé et convenu avec les Etats-Unis le 25 juillet 2018 d'explorer les possibilités de faciliter les échanges dans le domaine industriel (excluant l'agriculture), potentiellement par une réduction des droits de douane, et par des coopérations règlementaires volontaires sur des thématiques ciblées. Une discussion commerciale est ainsi engagée avec les Etats-Unis, pour identifier les domaines dans lesquels une coopération pourrait être mutuellement bénéfique. Cette discussion porte sur un champ beaucoup plus réduit que l'ancien projet de Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI), qui était destiné à couvrir de nombreux domaines (par exemple l'agriculture, les services, ou encore le règlement des différends investisseurs-état), et dont la négociation a été stoppée en 2016.

Parallèlement, face à l'aggravation des tensions commerciales à l'échelle internationale, et à la crise qui accapare l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la France a joué un rôle moteur en 2018 pour enclencher une dynamique de modernisation de l'OMC afin de sauvegarder le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Le Président de la République a appelé de ses vœux une réforme de l'OMC lors de son discours fin mai 2018 à l'OCDE. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont donné fin juin un mandat à la Commission européenne pour travailler à la modernisation des règles de l'OMC et formuler des propositions concrètes, rendues publiques misseptembre. La France et l'UE considèrent que le

meilleur moyen d'apaiser les tensions commerciales est de traiter, dans un cadre multilatéral, à travers l'adoption de nouvelles règles et de nouvelles disciplines, les causes de ces tensions. Les principaux griefs formulés par les Etats-Unis, et partagés par l'Union européenne, le Japon et beaucoup d'autres pays, concernent le développement de politiques économiques et commerciales très distorsives conduites par certains pays membres de l'OMC, au premier rang desquels la Chine. Ces politiques se traduisent en premier lieu par des subventions massives versées aux entreprises industrielles nationales, conduisant à la constitution de surcapacités considérables et à une dégradation accélérée des conditions de concurrence équitables entre les entreprises des différents pays membres de l'OMC. L'essor de dispositifs conduisant à la dégradation des conditions de protection de la propriété intellectuelle des entreprises étrangères qui investissent en Chine est également un motif d'inquiétude et de tensions.

La Commission européenne a ouvert plusieurs canaux de discussion pour mener à bien cette démarche : une discussion trilatérale avec les Etats-Unis et le Japon pour moderniser le corpus de règles de l'OMC et rétablir l'égalité du champ concurrentiel à l'échelle mondiale ; et un groupe de travail UE-Chine pour préparer une solution négociée en multilatéral à la crise commerciale actuelle. Elle participe aussi, avec les Etats membres, aux travaux multilatéraux menés sous l'égide du G20. Les propositions de réforme portées par l'Europe pour la modernisation de l'OMC s'articulent autour de trois grands axes : (i) la modernisation du corpus de règles pour traiter des pratiques commerciales distorsives mal couvertes par les multilatérales actuelles ; (ii) le renforcement des obligations de transparence et de notification permettant aux membres de s'informer sur les pratiques de leurs partenaires et (iii) la réforme du système de règlement des différends pour conserver un outil permettant de faire respecter les règles.

La Commission européenne a présenté diverses propositions à l'OMC au cours du deuxième semestre 2018, recueillant des soutiens de pays partageant les mêmes objectifs et suscitant des discussions au sein de l'organisation. Les démarches diplomatiques engagées auprès de nos partenaires commerciaux seront cruciales au cours de l'année 2019 et la France maintiendra son plein soutien aux démarches européennes, en continuant de jouer un

rôle moteur pour moderniser l'OMC et défendre le multilatéralisme.

2. Au niveau bilatéral et multilatéral, des chantiers de modernisation de la politique commerciale de l'UE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action CETA adopté par le gouvernement le 25 octobre 2017, la France a demandé à renforcer la prise en compte des enjeux de développement durable et le renforcement des droits sociaux dans les accords de libreéchange

La France défend la mise en place d'un modèle de libre-échange régulé avec une forte ambition sociale et environnementale. Il est en effet essentiel d'intensifier les efforts engagés ces dernières années pour améliorer la contribution des accords de libre-échange négociés par l'UE à la stratégie européenne de développement durable, dans tous ses aspects — environnemental, social, économique, sanitaire et climatique notamment. L'objectif est double : il s'agit de garantir la cohérence de la politique commerciale de l'UE avec les valeurs européennes et d'assurer l'acceptabilité de la politique commerciale de l'UE auprès de l'ensemble des citoyens européens.

Le renforcement de la prise en compte du développement durable dans les accords commerciaux se traduit notamment par l'enrichissement chapitres des le développement durable avec (i) une référence explicite au respect de l'Accord de Paris, (ii) des dispositions spécifiques sur la responsabilité sociale des entreprises, (iii) le renforcement du caractère contraignant des dispositions sur le développement durable au sein des accords avec la possibilité d'imposer des mesures de rétorsion en cas de nonrespect des dispositions des accords sur ce volet. Par ailleurs, la France a également proposé que la ratification et le respect de l'Accord de Paris soient inclus dans les éléments essentiels des accords de coopération et de dialogue politique conclus parallèlement aux accords de libre-échange.

Ces travaux ont permis des avancées significatives : tous les accords négociés après mai 2017 comprennent désormais une référence explicite à l'Accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique. Dans l'accord avec Singapour et celui

avec le Vietnam, les autorités ont accepté d'introduire une référence explicite à l'Accord de Paris en 2018 alors que les négociations étaient terminées. Enfin, les dispositions en matière de responsabilité sociale des entreprises sont renforcées avec des références au travail décent et au commerce responsable, veillant au respect des droits de l'Homme au travail.

De plus, conformément à ses engagements de faire un usage plus systématique du mécanisme de règlement des différends au titre du chapitre développement durable des accords commerciaux, la Commission européenne a activé, pour la première fois en décembre 2018, ce mécanisme avec la Corée du Sud pour non-respect de ses engagements en matière de ratification et de promotion des conventions internationales relatives au droit du travail.

Rééquilibrer la politique commerciale afin de mieux protéger l'industrie européenne contre la concurrence déloyale

L'ouverture commerciale de l'Union européenne doit nécessairement s'accompagner d'une action déterminée de la Commission européenne pour lutter contre les déséquilibres concurrentiels, qui sont de plus en plus dommageables pour les entreprises: subventionnement massif conduisant à des phénomènes de dumping et de surcapacités; absence de réciprocité dans l'accès au marché des biens et services ; vol de propriété intellectuelle ; fermeture des marchés publics. La France a donc appelé la Commission à renforcer son action en faveur de la mise en œuvre des règles du commerce international, notamment en rééquilibrant l'action de ses services pour mieux assurer une fonction d' « enforcement », c'est-à-dire une fonction européenne de mise en œuvre des règles permettant de combattre plus efficacement les pratiques commerciales déloyales qui affectent ses intérêts, et de rendre cette action plus visible.

A titre d'exemple en 2018, la Commission a mené une enquête visant à instaurer des mesures de sauvegarde définitives les produits sur producteurs **sidérurgiques** pour protéger les européens d'acier du détournement des flux d'importations suite à la fermeture du marché américain. Ce risque de détournement des flux s'est bel et bien matérialisé, d'après la Commission, puisque les importations européennes d'acier ont augmenté de 2,2 millions de tonnes de mai à octobre 2018 (par rapport à la même période en 2017) tandis que les importations américaines baissaient parallèlement de 2,7 millions de tonnes. Les mesures de sauvegarde définitives sont entrées en vigueur en février 2019.

Plusieurs chantiers législatifs structurants se poursuivent au niveau européen, pour assurer une concurrence équitable dans le commerce international

Le projet de règlement établissant un cadre pour le filtrage des investissements étrangers dans l'Union est en bonne voie d'adoption. Après des débats intenses menés dans un délai très bref, le Conseil est parvenu sous présidence bulgare, en juin 2018, à une position de compromis sur le projet de règlement présenté en septembre 2017 par le Président Juncker.

Règlement établissant un cadre pour le filtrage des investissements étrangers dans l'Union européenne

La Commission européenne et les deux co-législateurs (Parlement européen et Conseil de l'UE) sont parvenus à un accord politique le 20 novembre 2018, endossé par le COREPER le 5 décembre puis par la Commission INTA le 10 décembre, ouvrant ainsi la voie à l'adoption définitive du texte dans le courant du premier trimestre 2019. Conformément à ses dispositions, la mise en œuvre du règlement débutera 18 mois après son entrée en vigueur. Grâce au mécanisme de coopération et d'échange d'informations qu'il instaure, le règlement permettra aux Etats membres et à la Commission, qui disposera dans ce cadre d'un pouvoir consultatif, de protéger plus efficacement les actifs stratégiques des entreprises européennes dont les activités revêtent une importance critique pour la sécurité et l'ordre public dans l'UE, sans remettre en cause son ouverture aux investissements étrangers qui resteront une source importante de croissance. L'adoption de ce règlement, que la France a activement soutenu, constituera un signal politique fort en faveur d'une Europe qui protège ses innovations et ses technologies d'avenir.

L'année 2018 a aussi été l'occasion pour la Commission de proposer un règlement visant à simplifier l'application des clauses de sauvegarde bilatérales et autres mécanismes apparentés contenus dans les accords de libre-échange de l'UE. L'adoption de ce texte, qui sera formellement finalisée au 1^{er} trimestre, permettra à l'UE d'actionner, s'il en est besoin, les clauses de sauvegarde bilatérales des accords de libre-échange qui seront prochainement finalisés (UE-Japon, UE-Singapour et UE-Vietnam) et des accords à venir avec une procédure plus rapide.

L'UE poursuit par ailleurs son entreprise de réforme de la protection des investissements et du règlement des différends investisseur-Etat dans le cadre de ses négociations commerciales bilatérales.

Pour tenir compte des critiques formulées à l'égard de ces mécanismes au moment des négociations du Partenariat transatlantique, l'UE a développé une nouvelle approche consistant à renforcer la protection du droit à réguler de l'Etat et à établir avec ses partenaires de négociation un tribunal d'investissement (« Investment Court System ») doté d'un mécanisme d'appel inédit où siégeront des juges permanents qui devront se conformer à des règles éthiques strictes. Cette nouvelle approche, que la France a activement contribué à élaborer et dont elle assurera un suivi attentif conformément au Plan d'action CETA, est aujourd'hui reflétée dans les accords commerciaux ou d'investissement conclus (ou en voie de conclusion) avec le Canada, Singapour, le Vietnam ou le Mexique. Pour franchir une étape supplémentaire, l'UE défend activement son projet de cour multilatérale permanente pour le règlement des litiges investisseur-Etat. L'objectif de l'UE, avec le soutien actif de la France, est en effet de remplacer les tribunaux d'investissement bilatéraux ainsi que les mécanismes d'arbitrage prévus par les traités d'investissement existants par une véritable cour multilatérale permanente qui serait le pendant, pour l'investissement, de l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans cette perspective, la Commission européenne a obtenu du Conseil, en mars 2018, un mandat en vue de la négociation d'une convention internationale établissant ce tribunal multilatéral. Cette convention pourrait être négociée dans le cadre de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

3. Poursuite de l'agenda de négociations des accords bilatéraux de l'UE

Dans un contexte de guerre commerciale et de crise du système commercial multilatéral, la fonction « assurantielle » des accords commerciaux bilatéraux de l'UE est d'autant plus importante, notamment pour les Etats membres dont le secteur exportateur tire une partie de la croissance et des emplois.

L'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Japon a été signé le 17 juillet 2018 et ratifié par la Diète japonaise et le Parlement européen en décembre 2018. Il s'inscrit dans le cadre global de l'accord de partenariat stratégique UE-Japon signé à la même occasion et

est entré en vigueur le 1er février 2019. L'APE permettra la suppression de 97 % des droits de douane, la levée des barrières règlementaires clés dans l'agroalimentaire et l'industrie, un meilleur accès aux marchés publics, et devrait permettre à terme une économie de droits de douane de près de 1 Md€ pour les exportateurs européens. conviendra pour la France d'être vigilante à la mise en œuvre de l'APE afin de veiller au respect par le Japon de ses engagements, d'éviter l'émergence de barrières et d'assurer la information des entreprises françaises sur les nouvelles opportunités ouvertes par l'APE. Des démarches seront conduites en ce sens courant 2019. L'UE et le Japon poursuivent par ailleurs les négociations d'un accord distinct sur la protection des investissements.

L'accord de commerce UE-Singapour est le troisième accord dit de nouvelle génération signé avec un partenaire asiatique (après la Corée du Sud et le Japon). C'est le premier accord conclu avec un Etat membre de l'ASEAN et c'est aussi le premier accord commercial qui a été scindé en deux accords économiques distincts — un accord commercial et un accord de protection de l'investissement — suite à l'avis 2/15 de de la CJUE de mai 2017. Les deux accords ont été signés le 19 octobre 2018 à Bruxelles, en marge du Sommet de l'ASEM au niveau des chefs d'Etat. La procédure d'approbation par le Parlement européen est en cours. L'Accord de protection des investissements nécessite également l'approbation du Parlement français.

L'accord de commerce UE-Vietnam est le deuxième accord de libre-échange dit de « nouvelle génération », conclu par l'UE avec un pays de l'ASEAN, après Singapour, et le second accord négocié qui a été scindé par la Commission européenne en deux accords économiques distincts : un accord commercial nécessitant le seul consentement du Parlement européen et un accord sur la protection de l'investissement qui requiert également le consentement des Parlements des Etats membres. La procédure interne à l'UE en vue de la signature est en cours.

L'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) poursuivent leurs négociations d'un accord commercial, entamées en 1999, et qui n'ont pas abouti en 2018. A ce stade les points de blocage persistent, à la fois sur des intérêts offensifs et défensifs de l'UE.

En avril 2018, l'UE et le Mexique ont annoncé un accord de principe dans le cadre de la modernisation de l'accord commercial en vigueur depuis 2000, qui doit faire l'objet d'une transcription dans un texte définitif. Au total, les intérêts offensifs de l'UE et de la France sont plutôt bien servis.

Concernant la modernisation de l'accord UE-Chili en vigueur depuis 2003, trois cycles de négociations ont eu lieu. Il n'y a aucun irritant majeur de nature à faire obstacle à une conclusion prochaine, mais aucun échange d'offres tarifaires n'a eu lieu à ce stade en raison d'un blocage lié à la demande de reconnaissance par l'UE d'une liste de près de 200 indications géographiques européennes et d'une meilleure protection des investissements à travers la mise en place d'un tribunal spécifique.

Les négociations pour un accord de libre-échange de l'Union européenne avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été lancées en juin 2018, à l'occasion d'une visite de la Commissaire européenne au commerce Cecilia Malmström. Deux tours de négociation très constructifs ont déjà eu permettant lieu, d'observer une certaine convergence de vues avec ces partenaires. Dans ces négociations, outre ses intérêts commerciaux offensifs, la France défend l'obtention d'un chapitre ambitieux sur le développement durable, la préservation de ses sensibilités agricoles et des intérêts de ses Pays et Territoires d'Outre-Mer.

Les négociations de l'accord global d'investissement **UE-Chine** (Comprehensive Agreement on Investment) se poursuivent depuis leur lancement en novembre 2013. Ce n'est qu'en janvier 2016 que le périmètre de la négociation a été stabilisé, après que la Chine a accepté, comme le souhaitait la partie européenne dont c'est là l'un des principaux intérêts offensifs, d'inclure un volet consacré à l'accès au marché des investissements (ou « pré-établissement »). La portée de ces dispositions reste toutefois à approfondir dans le cadre des échanges d'offres, engagés en juillet 2018, pour couvrir de façon effective l'accès des investisseurs européens au marché chinois et permettre davantage de réciprocité dans ce domaine. L'accord devra également refléter la nouvelle approche européenne en matière de règlement des différends investisseur-Etat prendre en compte les enjeux développement durable, qui figurent parmi les sujets couverts par l'accord dont la négociation se poursuivra courant 2019.

4. L'année 2018 a également été marquée par la négociation de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE et l'intensification de la préparation des autorités européennes et nationales

Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important pour la France, dont il constitue le cinquième marché à l'export, absorbant 8 % de nos exportations soit un peu plus de 50 Md€ par an. Environ 30 000 entreprises françaises exportent vers le marché britannique, bien qu'il ne représente en moyenne que 6 % de leur chiffre d'affaires total¹⁹.

Les négociations sur les conditions du retrait du Royaume-Uni de l'UE et sur la déclaration politique sur les relations futures se sont poursuivies en 2018 et ont abouti à un accord du Conseil européen le 25 novembre 2018. L'accord de retrait permet une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'UE en ce qui concerne notamment les questions du règlement financier, des droits de citoyens et de la frontière irlandaise, conformément aux priorités de l'UE. L'accord prévoit également une période de transition jusqu'à fin 2020, renouvelable une fois pour une période de 2 ans maximum. La déclaration politique sur les relations futures prévoit quant à elle la négociation d'un accord de partenariat couvrant notamment un partenariat économique et un partenariat en matière de sécurité. L'accord de retrait doit être ratifié par le Royaume-Uni et par l'Union européenne pour permettre son entrée en vigueur et l'ouverture des négociations sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni. L'intensité de la relation commerciale francobritannique dépendra pour l'essentiel, à court terme, de la ratification de cet accord, et, à moyen terme,

7 février 2019 70

_

¹⁹ Source : DG Trésor, Douanes, base de données Orbis

du degré d'ambition de l'accord de partenariat sur la relation future.

En parallèle, l'Union européenne et la France ont intensifié leurs préparatifs pour répondre aux

conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'UE dans tous les scénarios, y compris celui d'une absence d'accord.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Page « Politique commerciale et investissements » sur le site de la Direction générale du Trésor : http://bit.ly/2nG0OwM

Article sur l'accord de Partenariat Economique Union Européenne – Japon entré en vigueur le 1^{er} février 2019, sur le site de la Direction générale du Trésor : https://bit.ly/2HUV3ru

Article sur l'accord commercial UE-Canada, avec téléchargement d'une fiche d'information sur le contenu de l'accord et du Plan d'action du gouvernement du 25 octobre 2017, sur le site de la Direction générale du Trésor : http://bit.ly/2EQDOkB

Communiqué de presse sur le « Paquet Commerce » du Discours sur l'Etat de l'Union 2017 du Président de la Commission européenne : http://bit.ly/2DIIytc

Document de réflexion de la Commission européenne sur la maîtrise de la mondialisation, mai 2017 : http://bit.ly/2tQpOVV